

ANALYSE DES ACTIONS D'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DES ESPACES PUBLICS DU PROGRAMME PARAQ

Soumis par ESA Consultance

Version Draft 13/05/2019

Le présent document a été élaboré dans le cadre de l'évaluation finale du programme

ESA Consultance tient à remercier pour le support dans la production de ce document : la toutes les membres des communautés concernées ayant facilité et participé de façon passionnée à la réflexion sur leur territoire.



info@esa-consultance.com

TABLE DES MATIÈRES

1. INTRODUCTION	4
2. JUSTIFICATION DE LA DÉMARCHE ET CRITÈRES D'ANALYSE.....	4
3. ÉTAPES MÉTHODOLOGIQUES ET LIMITES DE L'ÉTUDE.	5
4. PRESENTATION ET ANALYSE DES CAS D'ETUDE SELECTIONNÉS.....	11
1. Lavoir communautaire (Carrefour)	12
2. Aménagement de la Grand Ravine de Delmas (Delmas).....	14
3. Terrain multifonctions (Christ-Roi, Port-au-Prince)	16
4. Terrain multifonctions (Desprez, Port-au-Prince).....	18
5. Espace public de La Grotte (Haut-Turgeau, Port-au-Prince)	20
6. Aménagement de la Ravine Lucien (Haut-Turgeau, Port-au-Prince).....	22
7. Aire de jeu à Kanau (Ti-Savann, Port-au-Prince).....	24
6. CONCLUSIONS.....	26
7. BIBLIOGRAPHIE.....	34

1. INTRODUCTION

En 2012, la Délégation de l'Union Européenne (DUE) et le Bureau de l'Ordonnateur National ont lancé le « Programme d'Appui à la Reconstruction et à l'Aménagement de Quartiers » (PARAQ), financé dans le cadre du 10ème Fond Européen de Développement (FED) avec l'objectif d'améliorer le cadre de vie des populations des quartiers impactés par le séisme. Les zones urbaines d'intervention sont marquées par une forte densité qui privatise la grande majorité de la trame bâtie aux dépens de la trame viaire, par une forte exposition aux risques naturels et par une très faible présence de services publics de base (voirie, eau, assainissement, électricité).

Les études urbaines menées au niveau des différentes zones d'intervention, dont les plans d'aménagement de quartier, ont permis d'identifier une faible offre d'espaces « publics » ouverts, sûrs et capables de répondre aux activités sociales que l'exiguïté et la typologie des logements existants en ces milieux ne permettent pas (réunion entre amis, jeux des enfants, devoirs scolaires etc.).

L'objectif de la présente analyse, qui fait partie de l'évaluation finale du programme, est de comprendre si, et si oui comment, les interventions dans les espaces publics ont pu contribuer à améliorer les conditions d'habitabilité des quartiers.

Definition d'espace public selon le texte de lois haïtiennes

2. JUSTIFICATION DE LA DÉMARCHE ET CRITÈRES D'ANALYSE

Trois dimensions interconnectées dont la qualité influe sur la capacité du système à répondre aux besoins de la population ont été utilisées pour aborder l'analyse des espaces publics :

- la dimension physique: articulation du territoire et mitigation des risques,
- la dimension sociale: sentiment de communauté, satisfaction des besoins de base,
- et la dimension économique: valorisation/dévalorisation du territoire.

Cette approche est inspirée des travaux de HADJI (2013), eux même basés sur les travaux de SEN (1993), dans le champ de l'évaluation des dimensions du bien-être. Les dimensions et leurs composantes ont été redéfinies afin de correspondre à la nature et aux objectifs des projets mis en place ainsi qu'au contexte urbain haïtien. L'adaptation a été faite en considérant, d'une côté les moyens techniques, financiers et opérationnels des opérateurs du PARAQ et de l'autre l'importance des besoins essentiels à traiter identifiés par les études urbaines réalisées par le programme.

Étant donné que les interventions étudiées ne bénéficient pas de systèmes de suivi et évaluation qui ciblent les questions abordées dans la présente étude, l'analyse s'est intéressée moins à la situation avant/après, et privilégie, en revanche, la compréhension des comportements actuels et la manière dont ils sont le fruit ou l'origine de la forme urbaine que l'on observe plusieurs mois ou années après la fin des projets.

Les indicateurs utilisés dans le cadre de cette étude ont été sélectionnés sur la base des données disponibles et en fonction des capacités de l'évaluateur à les renseigner dans le temps imparti.

3. ÉTAPES MÉTHODOLOGIQUES ET LIMITES DE L'ÉTUDE

ÉTAPE 1 – COMPILATION DES DONNÉES BIBLIOGRAPHIQUES ET ICONIQUES

La compilation de l'ensemble des documents de projets a constitué la première étape de cette étude et a permis d'identifier différents éléments d'intervention mises place par les opérateurs du PARAQ :

- Les interventions liées à l'amélioration de la circulation piétonne et véhiculaire. Elles ciblent principalement l'amélioration de la sécurité des déplacements et, seulement dans des cas isolés, tracent des nouveaux trajets. Elles incluent des interventions qui ciblent l'amélioration du revêtement et de l'accessibilité de parcours piétons et carrossables dans les quartiers ;
- Les interventions liées à la gestion des risques naturels, incluant la sécurisation des ravines, des berges et, plus en général, des pentes non protégées, avec des ouvrages de mitigation (murs de soutènement, curage du lit des ravines, construction de dalots et ouvrages de franchissement des ravines, systèmes de ralentissement des flux d'eau, caniveaux pour le drainage etc.);
- Les interventions liées à l'amélioration de l'accès aux services de base, et en particulier de l'accès à l'eau et la sécurisation – aussi du point de vue sanitaire - des usages liés à la présence d'eau ;
- Les interventions liées à l'aménagement des espaces à usage récréatif et reconnus comme publics par les habitants du quartier. Ces interventions sont configurées comme une "formalisation" des usages existants avant l'intervention.

ÉTAPE 2 – DÉFINITION ET SÉLECTION DES ESPACES PUBLICS

En accord avec la l'Union européenne, il a été décidé de se concentrer sur un panel de sept interventions qui soient, autant que possible, représentatives de la variété des interventions, des contextes et des enjeux d'intervention dans les espaces ouverts des villes haïtiennes. Les espaces retenus visent tous au moins deux des éléments précédemment décrits, et devaient être facilement accessibles.

Le tableau en face représente l'ensemble des interventions recensées. En gris, sont

à compléter

Quartier	Address	Operateur (Lead)	Nom	Composantes principales
Carrefour	1ère Rue Chez Cator, Ti-Sous	CARE	Lavoir communautaire de Tissous	Aménagement de source
Carrefour	Rue Dos Chameau	CARE	Terrain de football de la Grenade	Réhabilitation d'espace ouvert multifonctions,
Christ-Roi	1ere ruelle Nazon	SI	Terrain multifonctions	Deblaiement
Christ-Roi	Bas-Norges	SI	Terrain multifonctions	Voirie carrossable, Réhabilitation d'espace ouvert multifonctions
Delmas 9,11,13	Ravine Delmas 9,11,13	CRF	Aménagement de la Grand Ravine de Delmas	Aménagement de la ravine, construction d'un chemin piéton
Haut-Turgeau	Debussy	GOAL	Aménagement de la Ravine Lucien	Aménagement de la ravine et avec creation d'espaces publics multifonctions
Debussy	Rue de La Grotte	GOAL	Espace public de La Grotte	Aménagement de source
Debussy	Avenue Jean Paul II	GOAL	Espace public	Aménagement d'un espace de soste
Desprez	Rue Croix Deprez	GRET	Amenagement paysager de l'amont de la ravine Desprez	Réhabilitation d'espace ouvert multifonctions,
Desprez	Rue Entrée Cano, Ti-Savann	GRET	Aménagement de la Ravine Manjoie	Aménagement de la ravine et avec construction d'un chemin piéton
Desprez	Rue Croix Deprez (Interieur)	GRET	Espace de loisir écologique	Réhabilitation d'espace ouvert multifonctions
Desprez	Rue de Collines Prolongée	GRET	Terrain multifonctions	Réhabilitation d'espace ouvert multifonctions
Martissant	,Grand Ravine, Martissant	CONCERN	Aménagement de la Grand Ravine	Aménagement de la ravine, construction de chemins piétons et d'espaces publics
Martissant	Grand Ravine -	CONCERN	Mini Parc de Sion	Réhabilitation d'espace ouvert multifonctions

identifiées les interventions sélectionnées comme cas d'étude :

1. L'aménagement de la source de Ti-Sous (Carrefour) : canalisation d'eau de source, construction d'un lavoir, d'un point en approvisionnement en eau et d'une zone ombragée avec bancs et tables ;
2. L'aménagement des berges de la Grande Ravine de Delmas au niveau de Delmas 9, 11 et 13 (Delmas) : mitigation du risque d'inondation, création d'une nouvelle voie piétonne, végétalisation des berges, éclairage solaire et bancs publics ;
3. Le terrain multifonctions de Bas-Norgues (Christ-Roi, Port-au-Prince) : réhabilitation de la voirie et du franchissement de la ravine, nettoyage d'une décharge, aménagement d'un terrain de sport, gradins et éclairage solaire ;
4. L'espace public de la Grotte (Turgeau, Port-au-Prince) : aménagement et canalisation d'une source d'eau, mitigation du risque de mouvement de terrain, construction d'un lavoir, aménagement d'un espace de sport et de détente ;
5. Le terrain multifonction de Croix-Deprez (Turgeau, Port-au-Prince) : aménagement d'un terrain de football, d'une scène, de gradins et d'un bloc sanitaire ;
6. L'aménagement des berges de la ravine Lucien (Haut-Turgeau, Port-au-Prince) : mitigation du risque d'inondation, création d'une voie piétonne et sécurisation des franchissements, végétalisation des berges, éclairage solaire, terrain sportif, zones ombragées avec bancs ;
7. Aire de Jeu de Kanau (Ti-Savann, Port-au-Prince) : terrain de jeu pour enfants, espace de loisir multifonction, aménagements paysagers, bloc sanitaire, éclairage solaire.

ÉTAPE 3 – PROCESSUS DE COLLECTE DES DONNÉES

Alors que l'ensemble des projets sont clos depuis au moins 12 mois, il a été décidé de concentrer la collecte de données sur :

- l'observation des réalisations ;
- les paroles d'usagers (sous forme d'entretien semi-dirigé et de questionnaire à choix) ;
- une enquête quantitative concernant la fréquentation des espaces ;
- l'analyse des documents de projets disponibles auprès de la DUE et de ses partenaires institutionnels.

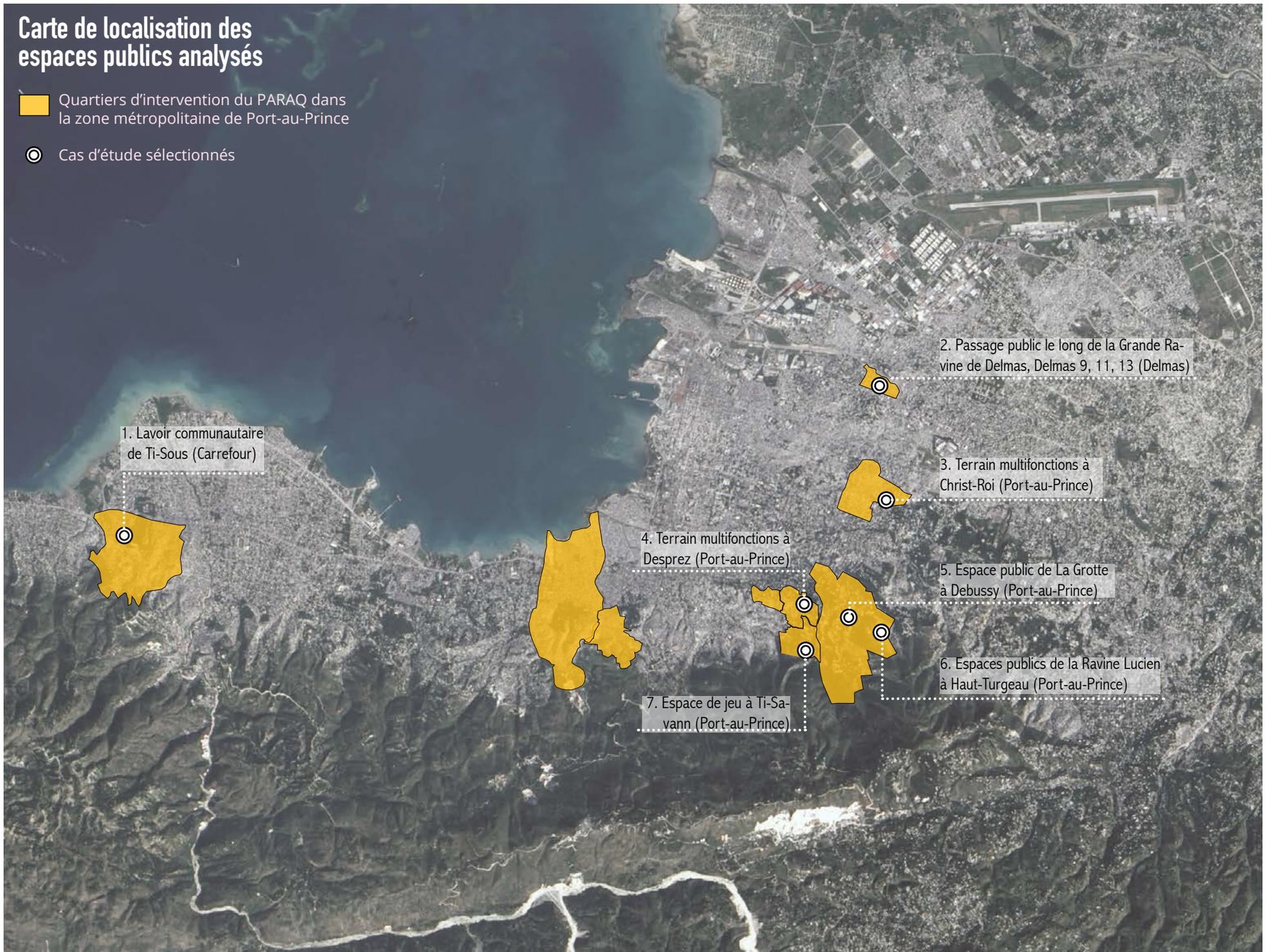
C'est du croisement de ces données diverses qu'il est possible de répondre aux questions d'analyse. L'observation des réalisations consiste à s'imprégner de l'organisation spatiale et



Carte de localisation des espaces publics analysés

■ Quartiers d'intervention du PARAQ dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince

⊙ Cas d'étude sélectionnés



sociale du quartier dans lequel s'insère l'espace public étudié. L'évaluateur s'est intéressé à affiner la compréhension des flux qui traversent le quartier et spécialement les espaces publics. Ensuite, des enquêtes quantitatives ont été réalisées à différents moments de la journée pendant une semaine afin de mieux comprendre la nature des flux, la fréquentation et les usages, et le rôle des espaces publics dans ces derniers. Cette analyse a été complétée par des observations qualitatives sur la nature, le comportement et les caractéristiques des usagers.

L'objectif de la collecte de données a été celui d'atteindre une description spatialisée et temporalisée de l'espace étudié, qui identifie la nature des usages, leurs caractéristiques, leurs emplacements dans les différents moments de la semaine et de la journée. Autant que possible, les comportements ont été documentés photographiquement pour observer des phénomènes d'appropriation/exclusion ou des usages prévus/ imprévus.

Des entretiens rapides composées par des questions à choix ont été réalisées avec des usagers aléatoirement choisis sur le terrain à différents moments de la journée et de la semaine (environ 40 enquêtes par cas d'étude). Ces entretiens ont été complétés par d'autres, semi-dirigés, réalisés auprès de personnes choisis pour leur représentativité, leurs compétences ou leurs connaissances du quartier (2 entretiens par cas d'étude).

ETAPE 4 - DESSIN ET ANALYSE

Afin de dépasser le constat et d'apporter des éléments de compréhension, des recommandations et de tirer les leçons des actions mises en place, une attention particulière a été portée aux connexions existantes entre les dimensions économiques, sociales et physiques des espaces publics et à la manière dont elles ont été abordées d'un point de vue architecturale. Un travail d'homogénéisation des plans architecturaux existants a été réalisé. L'absence systématique des plans de recollement a nécessité un important travail afin de présenter ici des plans plus proches de la situation actuelle.

LA COLLECTE ET LA REPRÉSENTATION DES DONNÉES QUANTITATIVES ET QUALITATIVES

La démarche a permis de collecter des données qualitatives (par l'intermédiaire d'entretiens semi-dirigés et des observations), mais également quantitatives avec la réalisation d'une enquête, d'un comptage et de relevés photographiques à différents moments du jour et de la semaine.

Le travail de comptage et de recensement des activités a été effectué par des habitants des zones d'intervention sous la supervision technique d'ESA Consultance. Pendant une semaine, les enquêteurs ont visité l'espace public six fois par jour à horaires fixes (6.30-7.00, 8.30-9.00, 12.00-12.30, 15.30-16.00, 17.30-18.00, 20.00-20.30).

Réalisés entre le 27 février et le 14 Mars 2019, les relevés ont permis de couvrir la période du Mardi Gras et ainsi capter les usages liés aux festivités du carnaval.

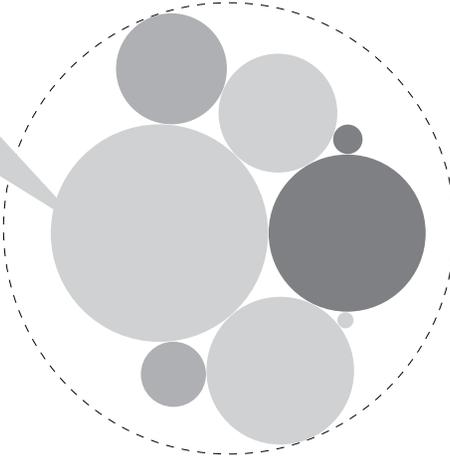
A noter que le recensement des niveaux de fréquentation des espaces pourrait avoir été biaisé à cause des troubles politiques qui ont poussé les habitants à restreindre leurs déplacements dans la période immédiatement précédente aux enquêtes (entre le 7 et le 19 février 2019).

Les informations collectées laissent penser que globalement les niveaux de fréquentation et d'activité des espaces de loisir et sportifs s'intensifient en période de vacances scolaires. En ces périodes les dynamiques quotidiennes pourraient s'écarter sensiblement de celles décrites par l'enquête de cette analyse.

Les types d'usage

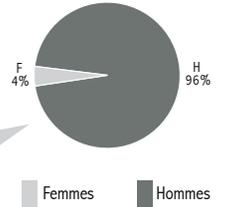
Le diagramme représente les usages enregistrés pendant les visites journalières de la période d'enquête. Le poids assigné à chaque activité - représenté par les surfaces des cercles - est proportionnel au nombre total des personnes qui, pendant les visites, effectuaient cette activité. Le diagramme représente aussi les activités collectives qui se déroulent sur l'espaces lors des festivités, des fins semaines ou des vacances (ces informations ont été collectées à travers les entretiens semi-dirigés).

- Activités liées à la présence d'une source d'eau sur site
- Activités individuelles (detente, lecture)
- Activités de groupe/com-munautaires
- Activités sportives
- Passage
- Commerce



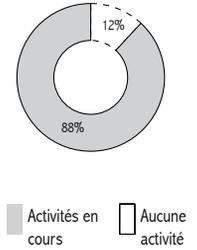
La mixité de genre parmi les usagers

Le diagramme décompose par sexe, sous forme de pourcentage, le totale des personnes identifiées dans l'espace public pendant les visites journalières qui ont été répétées sur une période d'une semaine.



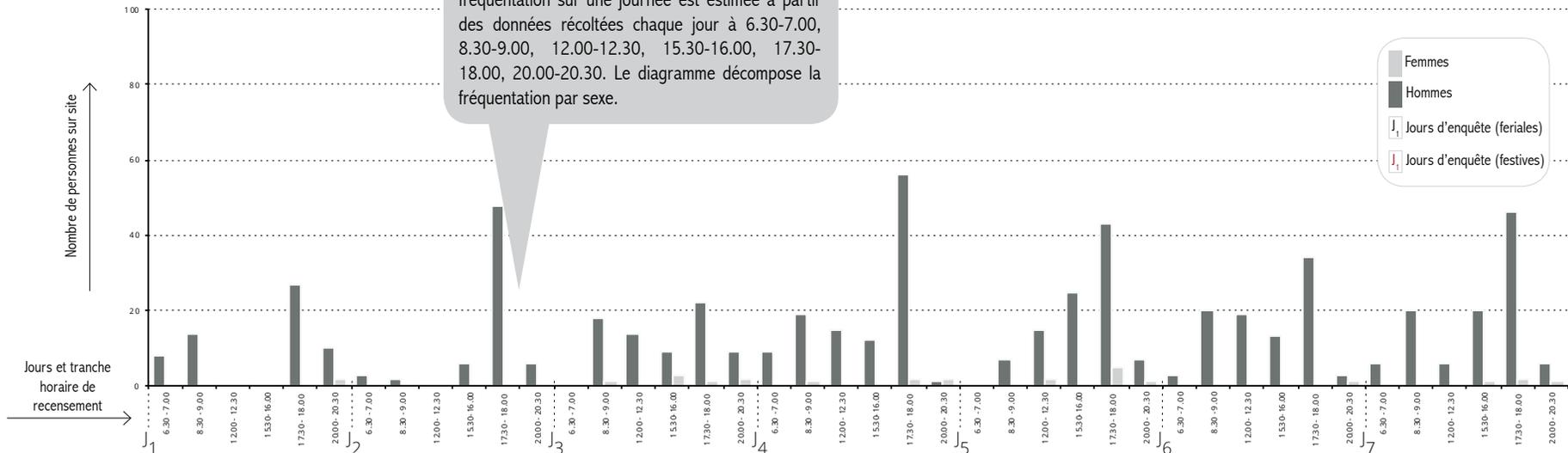
Taux d'usage

Le diagramme représente le pourcentage d'utilisation journalière des espaces cumulé sur la semaine d'enquête. Lorsque l'espace était vide lors de la visite, l'enquêteur enregistrait sur la fiche d'enquête « aucune activité en cours » et cet état était appliqué pour la tranche horaire. Pour les activités en cours, se référer à la rubrique type d'usage.



Les niveaux de fréquentation au cours de la journée

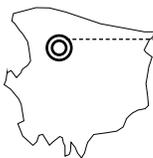
Le diagramme représente la fréquentation de l'espace public sur une période d'une semaine. La fréquentation sur une journée est estimée à partir des données récoltées chaque jour à 6.30-7.00, 8.30-9.00, 12.00-12.30, 15.30-16.00, 17.30-18.00, 20.00-20.30. Le diagramme décompose la fréquentation par sexe.



4. PRESENTATION ET ANALYSE DES CAS D'ETUDE SELECTIONNÉS

1. LAVOIR COMMUNAUTAIRE

1ère Rue Chez Cator, Ti-Sous, Carrefour



Localisation de l'intervention

Coordonnées GPS: 18.537647°, -72.424493°

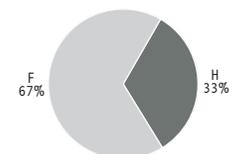
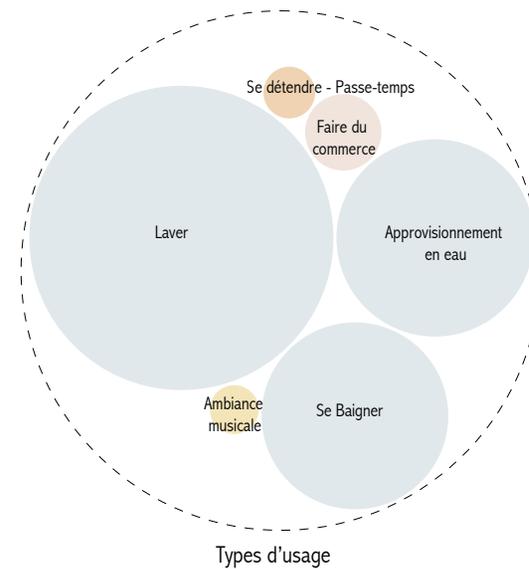
Année de construction: 2015

Realisé dans le cadre du: Projet "Katye nou pi bèl"

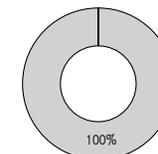
Operateur: CARE Haiti

Composantes: Aménagement de source d'eau, construction d'un lavoir

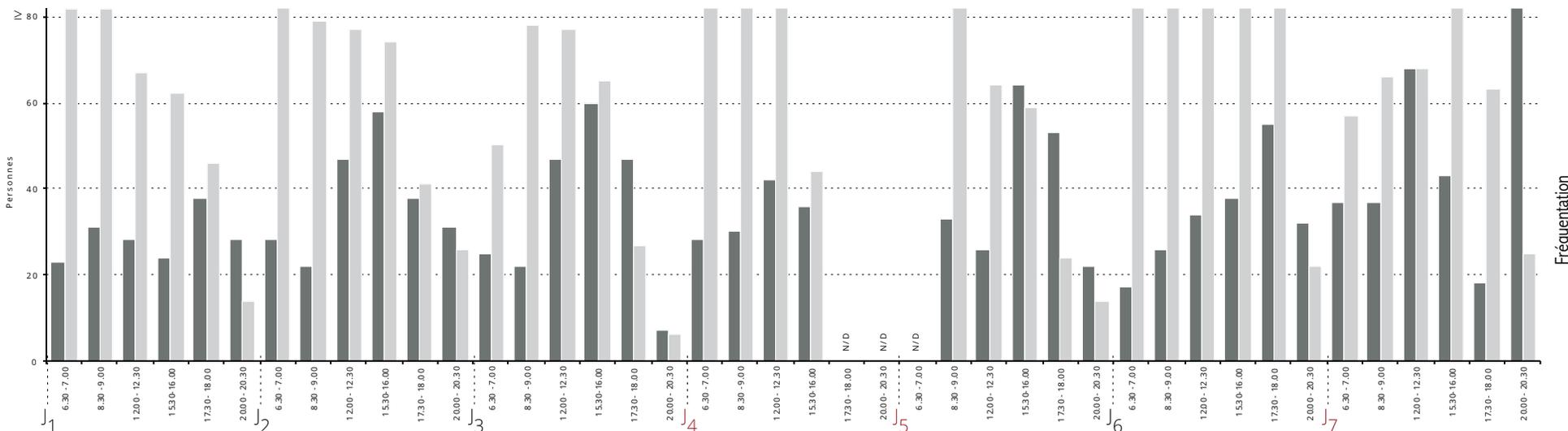
Périmètre d'intervention: 1250 m²

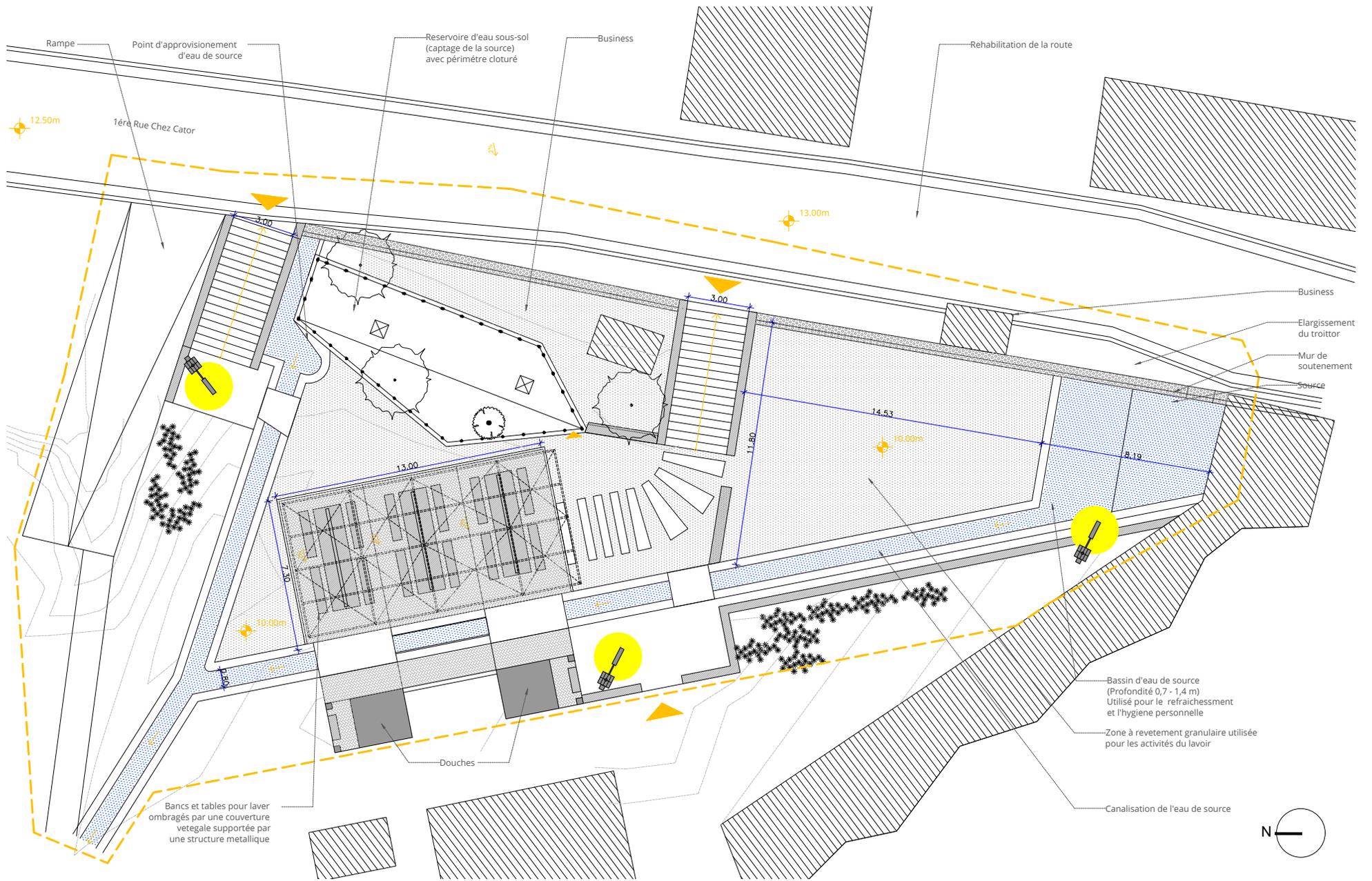


Mixité de genre



Taux d'usage





Lit de la ravine (direction d'écoulement)

Bâtiments existants

Murs de soutènement construits

Revêtement granulaire (terre)

Pavage en adoquines

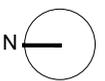
Bancs, tables, murets en béton/maçonnerie

Nouveaux bâtiments

Accès au site

Lampadaire solaire

Périmètre d'intervention



Échelle 1:250

Situation avant-projet (basée sur les documents de l'opérateur)

L'espace est situé à la résurgence de deux sources d'eau dans la zone de Ti-Sous, en contrebas de la route d'accès principale au quartier. Préalablement au projet, l'eau de source était exploitée par la population avec les usages et les pratiques typiques des rivières en milieu rural, tels que la lessive, l'entretien et l'hygiène personnelle, la défécation et l'évacuation des déchets. Malgré les différents risques liés à la superposition de ces usages, le lieu était une très populaire source d'approvisionnement en eau et un lieu de référence pour le fonctionnement du quartier.

Description

L'espace est constitué d'un lavoir (avec espaces dédiés à l'hygiène personnelle et la lessive - bassins, canalisations, tables et banquettes ombragés et des locaux douches) et d'un point d'approvisionnement en eau. La conception assure le drainage des eaux grises vers la ravine en protégeant les sources des eaux polluées. L'eau de source est recueillie en premier dans le bassin pour l'hygiène personnelle, et ensuite canalisée dans un canal de 80 cm de largeur qui est utilisé comme source pour l'activité de lessive et qui se déverse plus à l'ouest dans la ravine. L'eau de source est aussi collectée dans un réservoir, dont les points d'accès sont protégés par une clôture. Un robinet, permette aux habitants de s'approvisionner en eau. Au moment de la visite de terrain les locaux des douches étaient fermés avec des cadenas.

Résultats

La réhabilitation de l'espace des sources diminue les risques sanitaires pour ses utilisateurs, augmente la qualité paysagère de l'espace et a permis de renforcer les fonctionnalités sociales existantes.

L'espace du lavoir se trouve le long en la principale route carrossable d'accès au quartier de Ti-Sous, la Grenade (qui a été aussi réhabilitée et élargie dans le cadre du projet). Malgré l'haute fréquentation et l'écart de niveau entre la route et le lavoir, grâce à une conception soucieuse des accès à l'espace, la présence de l'équipement n'affecte pas négativement la circulation véhiculaire de la route (deux larges marches escaliers, une rampe et un élargissement du trottoir en face de l'espace).

Toutefois, dans cette configuration, les usagers du lavoir craignent la chute d'objets/personnes du niveau de la route, n'étant pas le mur de soutènement équipé avec un garde-corps.

Ce cas d'étude exemplifie une intervention qui fonctionnalise et sécurise des usages et des pratiques existantes. La conception de l'espace décourage la superposition d'usages non compatibles et les distribue dans le périmètre d'in-

tervention en facilitant les usages dans les moments d'haute fréquentation et en diminuant le risque de conflit entre usagers.

L'espace présente une haute fréquentation tous les jours de la semaine et pendant toute la journée. En moyenne, l'espace accueille xxx de personnes simultanément. Le pic de fréquentation se présente le samedi et le dimanche ; pendant ces jours on l'observe que l'activité de lessive occupe la majorité de l'espace de l'intervention, bien au-delà la zone ombragée équipée à ce propos avec banc et tables. Les femmes, qui se dédient en majorité à la lessive, présentes toute le long de la journée, sont souvent accompagnées par leurs enfants. Ces derniers profitent de la présence du bassin d'eau pour se rafraichir et jouer. Il semble qu'un équipement dédié aux enfants, tel qu'une aire de jeu, aurait été compatible avec l'espace du lavoir et aurait augmenté la qualité de la permanence au lavoir des enfants.

La fréquentation, la nature et la multiplicité des usages du lavoir en font aussi un lieu de rencontre entre générations et genres différents. Du fait de la grande fréquentation de l'équipement, il est considéré comme plus sûr par les femmes interrogées, permettant par exemple des usages intimes malgré la présence d'homme.

Le soir, lavoir est souvent animé par de la musique et renforce sa fonction de point de rencontre. Dans cette tranche horaire, la fréquentation masculine dépasse celle féminine, qui, toutefois, n'est pas nulle. Les activités diurnes et nocturnes profitent aux commerces alentours et au petit commerce de rue (boissons, nourriture). Un commerce de restauration s'est installé dans le périmètre d'intervention.

Les pratiques induites par la présence du lavoir (commerce, présence d'enfants, usages récréatifs) ne sont pas supportées par la conception de l'espace : un dessin plus précis des abords de l'espace à disposition et de ses connections avec le tissu bâti autour aurait pu intégrer des usages complémentaires (zones d'ombres, banquettes, jeux pour les enfants) à ceux liés à l'eau.

L'espace, malgré une intense fréquentation, est propre, étant entretenu par ses usagers. Les mécanismes d'entretien mis en place par l'opérateur (tels que la collecte de contributions pour l'entretien des panneaux solaires) selon les mots des acteurs, ne sont pas poursuivies par les usagers.

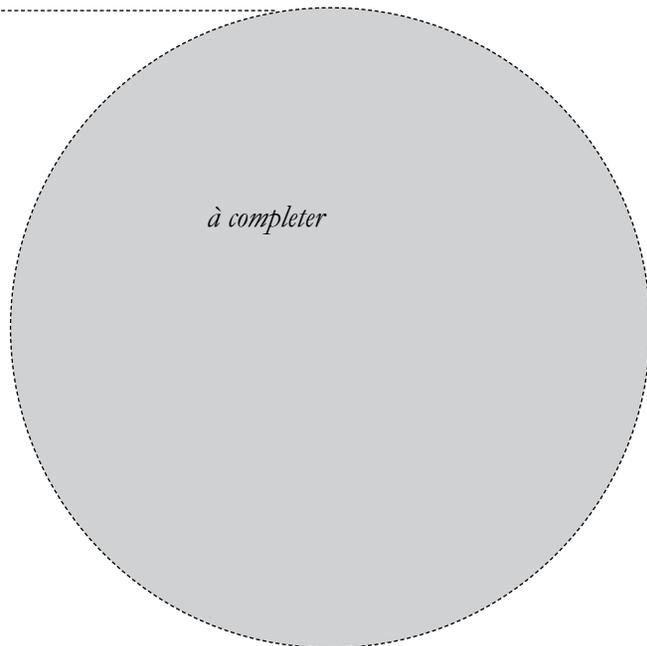
Les panneaux solaires, toujours en place et fonctionnels, permettent encore aujourd'hui une utilisation de l'espace de nuit.

Les douches ne sont par contre pas utilisées et ont par le passé été utilisées à d'autres fins et finalement été condamnées par la communauté.



2. AMÉNAGEMENT DE LA GRAND RAVINE DE DELMAS

Section entre Demas 9 et Delmas 13, Delmas



Coordonnées GPS: 18.555925°, -72.316391°

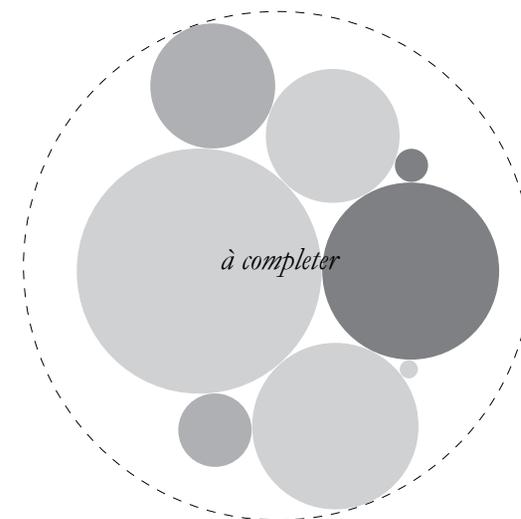
Année de construction: 2014

Réalisé dans le cadre du: Programme d'appui à la reconstruction des quartiers de Delmas 7, 9, 11 et 13

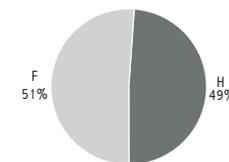
Operateur: Croix Rouge Française

Composantes: Aménagement de ravine, création de passage piéton, poches d'espace public

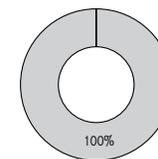
Périmètre d'intervention: intervention sur la ravine



Types d'usage

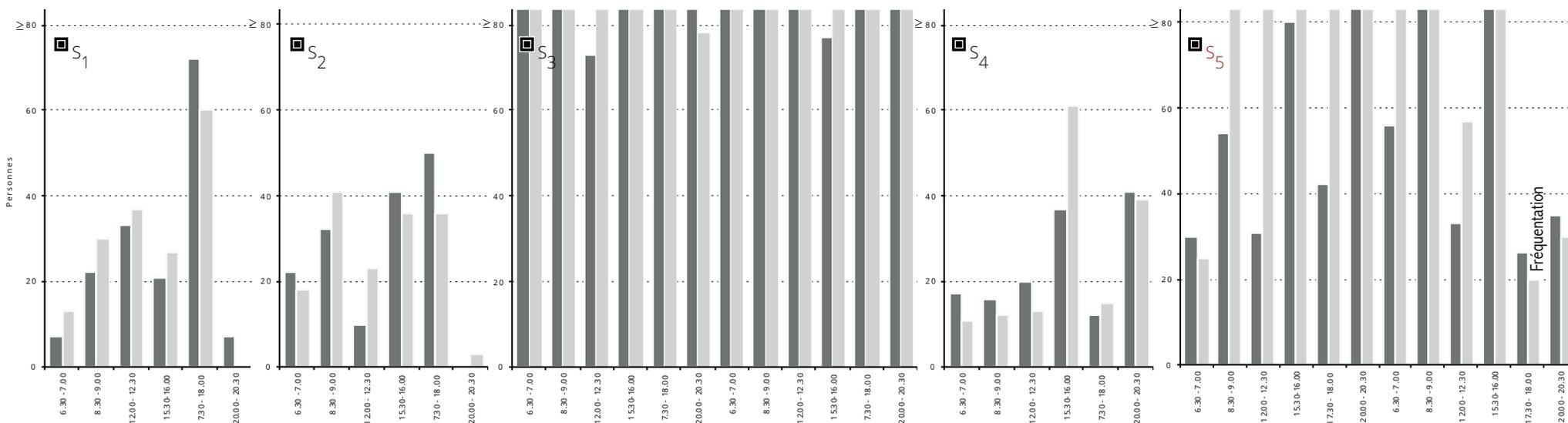


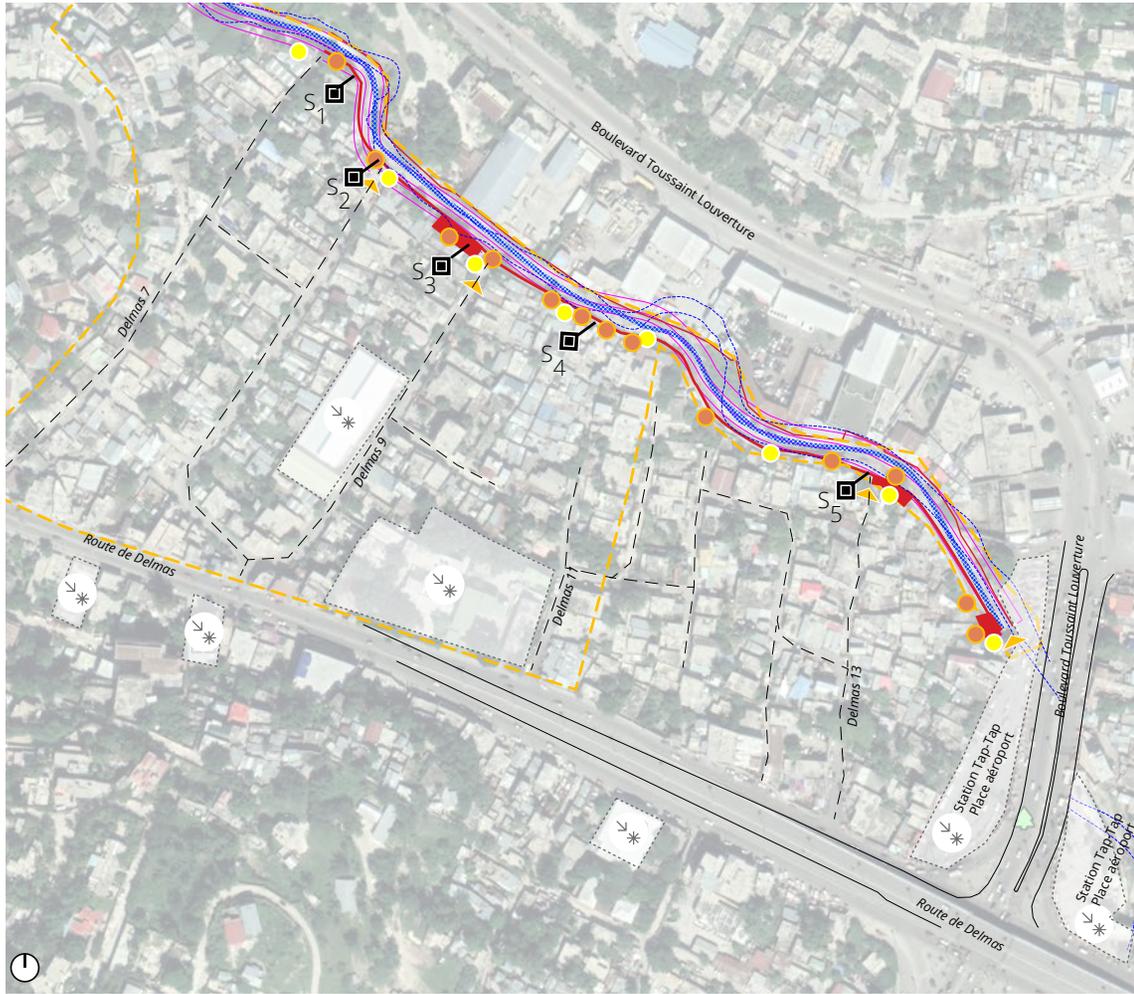
Mixité de genre



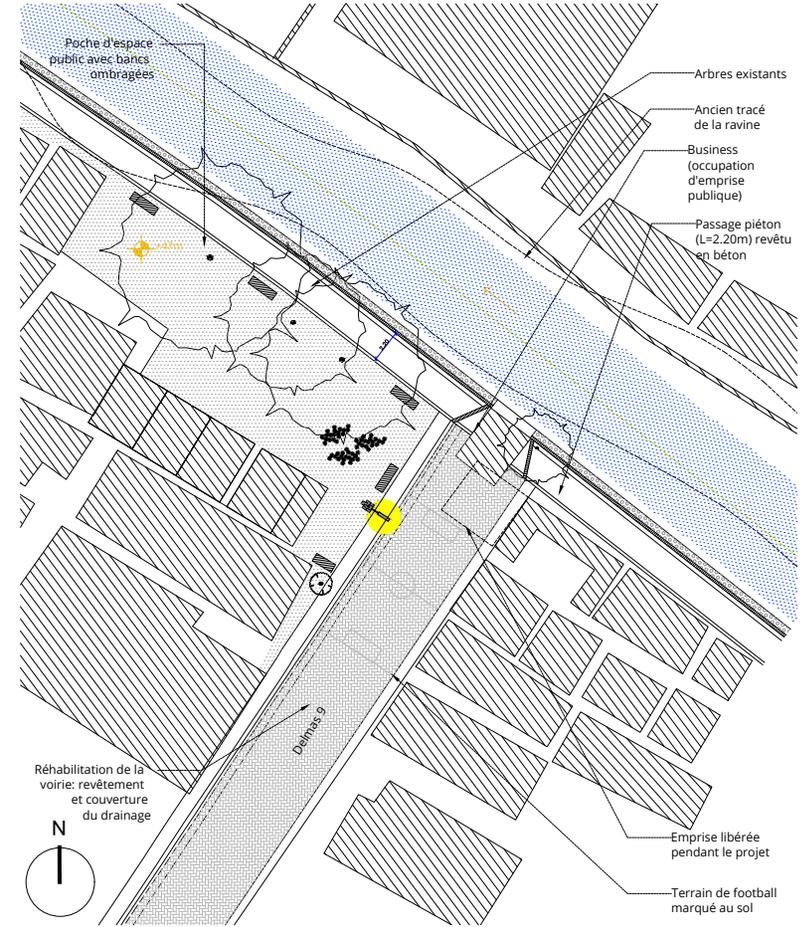
Taux d'usage

Localisation de l'intervention





- Lampadaire solaire
- Business/ Restauration (2019)
- S Station d'enquête
- ▲ Accès au passage piéton
- / Nouveau tracé de la ravine. Au sud, en gras, le tracé du passage piéton construit avec la réhabilitation des berges.
- Poches d'espace public
- Périmètre du projet
- Vieux tracé de la ravine



- Lit de la ravine (direction d'écoulement)
- Bâtiments existants
- Murs de soutènement construits
- Lampadaire solaire
- Échelle 1:500
- Garde-corps en maçonnerie et bancs
- Revêtement granulaire (terre)
- Arbre planté

Situation avant-projet (basée sur les documents de l'opérateur)

Les quartiers de Delmas 9, 11 et 13 sont délimités au nord par la Grande Ravine de Delmas et à sud par le grand axe de rue de Delmas. Ils prennent leurs noms du système de voirie de la zone caractérisé par des routes perpendiculaires à l'axe de la ravine qui terminent avec des impasses vers cette dernière. La ravine sert aux habitants du quartier pour l'élimination de déchets, la défécation, et le rejet des eaux grises. La ravine est ainsi source de nuisances sanitaires, olfactives et visuelles pour les riverains. Par manque d'espace public malgré la densité moyenne du quartier, les rues sont utilisées à des fins sportifs et récréatifs.

Description

L'intervention visant en priorité l'aménagement et l'assainissement de la ravine afin de protéger les quartiers des inondations a aussi permis la création d'un passage piéton d'environ de 2 m de large et 500 m de long sur la rive droite de la ravine nouvellement aménagée. La conception de la section de la ravine a préservé et mis en valeur la végétation existante. Dans certaines sections de la ravine, le projet propose une végétalisation des berges et dans autres, le passage piéton s'élargit en devenant une poche d'espace public.

Résultats

Ce cas-d'étude conjugue la conception de la réhabilitation de la ravine avec une réflexion sur l'amélioration de l'accessibilité du quartier vis-à-vis des connexions avec la trame urbaine autour.

Le corridor piéton construit en 2014 débouche sur la Place Aéroport, finalisée en 2015, est utilisé de façon très intensive par les habitants du quartier et par les habitants des quartiers avoisinantes. Il offre en fait une alternative sûre à la marche non protégée le long la chaussée de la route de Delmas – route hautement fréquentée qui ne dispose pas de trottoir. Selon l'enquête, certaines des piétons qui cherchent quotidiennement à rejoindre la route de l'aéroport et la station de tap-tap de Place Aéroport, utilisent ce passage de façon continue pendant la journée. L'illumination du parcours, toujours en fonction, permette l'utilisation du passage aussi le soir.

Le passage revêtu en béton est délimité vers la ravine par un garde-corps en maçonnerie d'environ 1,20m d'hauteur qu'exclut la ravine de la vue du piéton, en mitigeant les nuisances dues à la présence d'ordures. En dépit de cet aspect, la conception architecturale et la réalisation des poches d'espace public auraient pu être plus soucieuses d'un dessin de qualité (sont nombreuses notamment les banquettes placées en plein soleil et les poches

d'espace non définies) pour maximiser l'impact globale de la réalisation. En effet autre que le passage protégé et les aires de repos et rencontre, aucune d'autre fonction/usage est supportée par l'intervention.

Si le travail de végétalisation et d'équipement du corridor piéton ne semble pas avoir impacté la pratique de déversement des ordures dans la ravine, il a également permis de doter de fournir des nouvelles opportunités économiques aux habitants.

Grâce à l'intensité de la fréquentation du passage, très rapidement, les berges de la ravine ont vu accueillir des commerces, des petits artisans (coiffeurs, boulanger, couturier) et des bars/ restaurants. Connectant les quartiers de Delmas 9, 11 et 13, cet espace public a également favorisé les liens entre les habitants et contribué à diminuer la peur de « étrangers qui passent dans le quartier » (cf Parole d'acteur lors de l'évaluation finale du projet).



3. TERRAIN MULTIFONCTIONS

Rue Bas Norgues, Christ-Roi, Port-au-Prince



Localisation de l'intervention

Coordonnées GPS: 18.540095°, -72.314859°

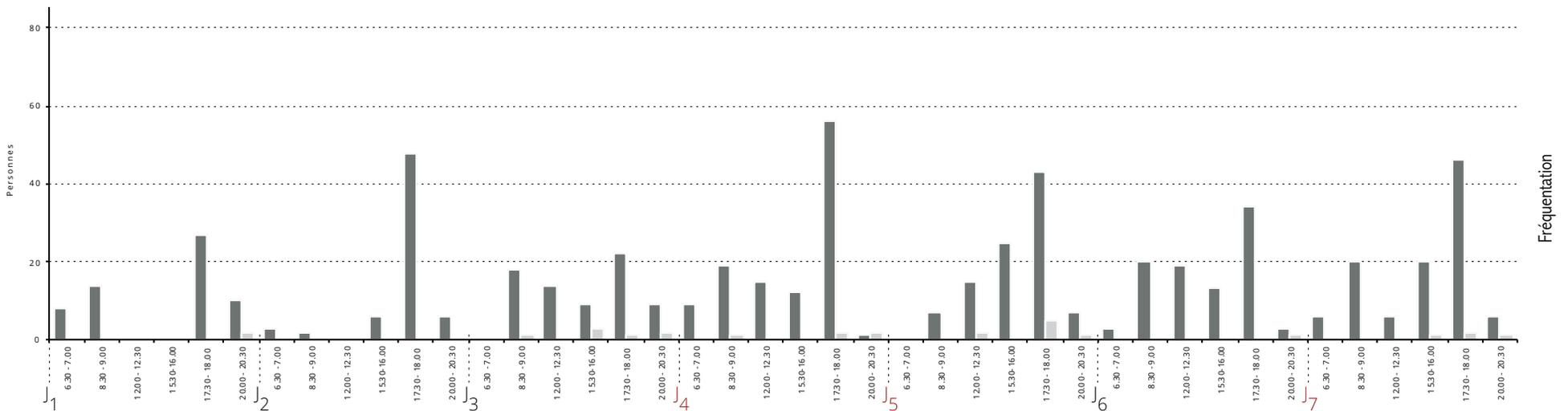
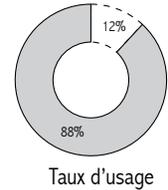
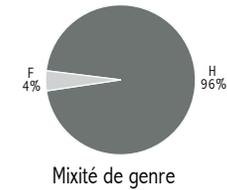
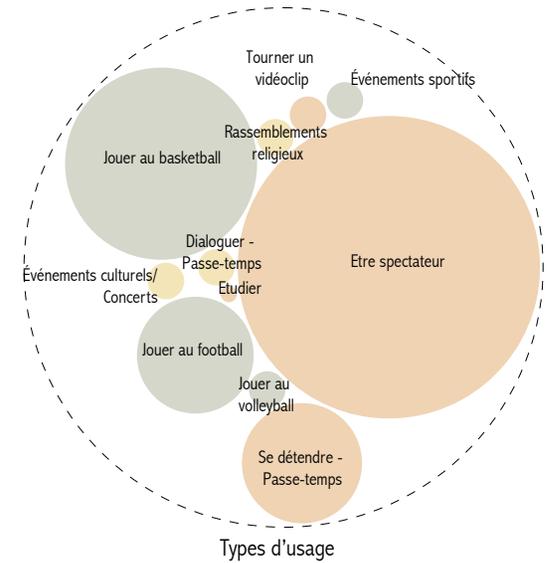
Année de construction: 2015

Realisé dans le cadre du: **Projet intégré de reconstruction, d'aménagement urbain et de développement économique du quartier de Christ-Roi**

Operateur: Solidarité International

Composantes: **Voie carrossable, Réhabilitation d'espace ouvert multifonctions**

Périmètre d'intervention: **espace multifonctions 820 m² + 70 ml de voirie**



Situation avant-projet (basée sur les documents de l'opérateur)

Suite au tremblement de terre du 2010, en participant à la réflexion autour du schéma d'aménagement du quartier, la communauté de Christ Roi a identifié un espace situé le long la Ravine Nicolas, qui faisait l'objet d'activité sportive avant le désastre. Positionné en proximité du croisement entre la ravine (franchie par un pont en mauvais état) et une route alors non carrossable, l'espace a été utilisé entre 2010 et 2013 pour entreposer des déblais et des déchets.

Description

Le projet intègre la reprise complète du pont enjambant la ravine Nicolas, le traitement de 70 ml de voirie et l'aménagement d'un terrain multisport. La conception de l'espace profite de la pente pour créer un amphithéâtre à gradins autour de la moitié du périmètre du terrain de jeu. Au milieu, un espace de jeu bétonné se configure à la fois comme terrain pour le basketball, le football, le volleyball, un lieu d'exercice.

Résultats

Alors que le quartier est marqué par une forte congestion de l'avenue Christ-roi qui relie Port-au-Prince à Delmas, le projet fournit une alternative de déplacement (connexion avec la Rue Norgues et la Rue Acacia) et profite de l'opportunité foncière pour répondre aux besoins d'espaces publics de ce quartier très dense.

Une moyenne de 90 personnes visite au quotidien le terrain multifonction de Christ-Roi. Elles se divisent principalement entre spectateurs des activités sportives et joueurs. Les utilisateurs et les spectateurs sont presque exclusivement des hommes entre 15 et 45 ans (l'on retrouve seulement le 4% des femmes entre les usagers). Dans les moments de majeure fréquentation, le terrain est divisé en deux et afin de permettre deux pratiques simultanées. Le pic de fréquentation est entre 17.30 et 19.00 de soir lors que le terrain est ombragé et encore suffisamment illuminé naturellement. Pendant la journée les spectateurs se déplacent dans l'espace à la recherche des zones ombragées. Malgré la disponibilité d'espace, l'intervention n'a pas envisagé la plantation d'aucun nouveau arbre ou arbuste, qu'auraient contribué à agrémenter la permanence dans l'espace.

Les usages ne se limitent pas à ceux sportifs informels. Le terrain est utilisé par la communauté comme lieu de rassemblement (notamment pour des croisades évangéliques ou pour des concerts) et comme équipement sportif pour l'organisation de tourneys sportifs pendant les vacances. Ces évènements, qui rayonnent au-delà du quartier, servent aux riverains comme source de revenue pour l'entretien de l'espace (substitution des filets, nettoyage).

L'espace est peu fréquenté le soir à cause du non-fonctionnement des panneaux solaires, qui avaient été installés par le projet (seulement deux sont toujours en fonction – un sur le terrain et un en amont du pont qui est placé dans le domaine privé d'un riverain).

L'espace est propre et fait l'objet de petites opérations d'entretien par les usagers. Malgré son emplacement isolé et excentré par rapport au cœur du quartier de Christ-Roi, la topographie du lieu et les caractéristiques architecturales de l'ouvrage (terrain non clôturé intégralement) semblent avoir protégé l'équipement d'une confiscation à des fins commerciales par les riverains.



4. TERRAIN MULTIFONCTIONS

Rue Croix Deprez, Deprez, Port-au-Prince



Localisation de l'intervention

Coordonnées GPS: 18.526546°, -72.330689°

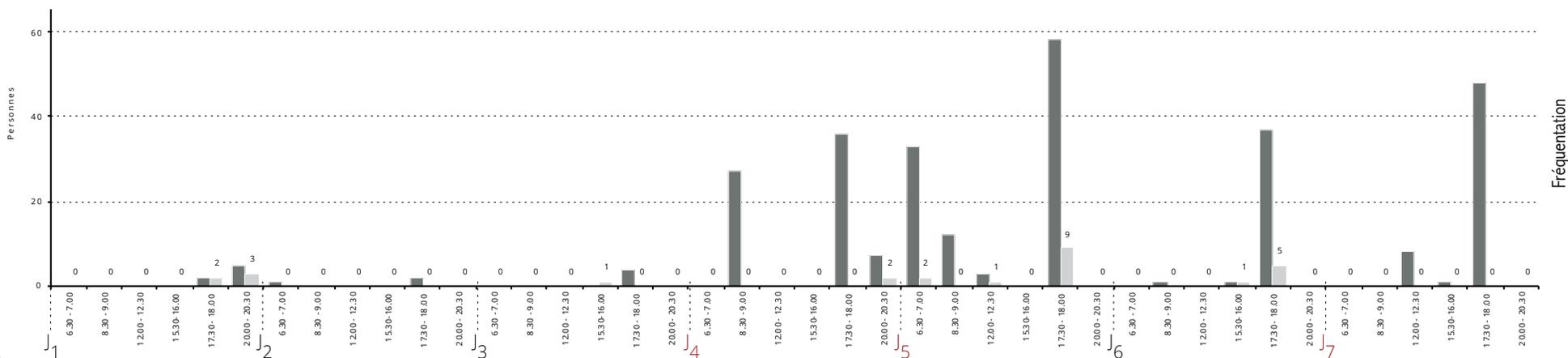
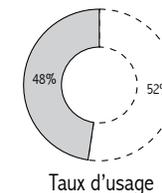
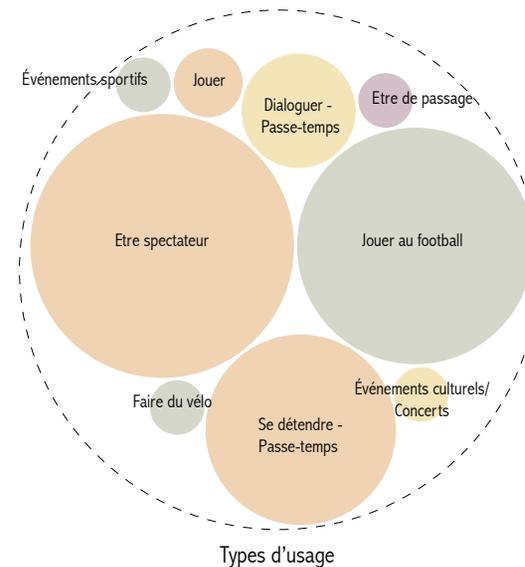
Année de construction: 2018

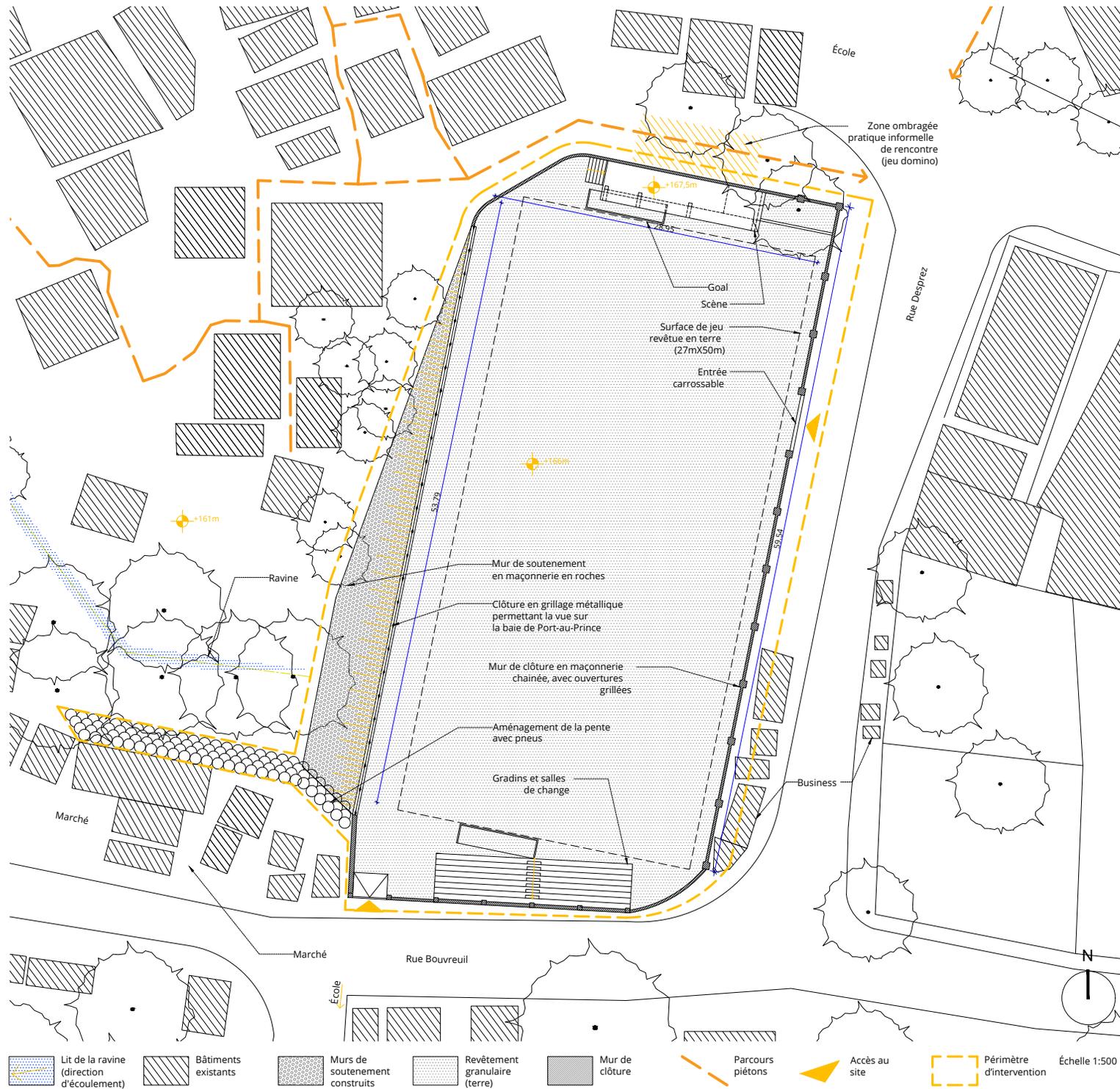
Realisé dans le cadre du: **Projet d'appui à la reconstruction et à l'aménagement de Deprez (PARAD)**

Operateur: GRET

Composantes: **Réhabilitation d'espace ouvert multifonctions**

Périmètre d'intervention: 2500 m²





Situation avant-projet (basée sur les documents de l'opérateur)

Par sa dimension, son accessibilité et sa situation dans le quartier, le terrain de football de Deprez constitue une centralité importante et abritait des activités sportives, culturelles et commerciales. Situé en amont d'un fort dénivelé, le terrain était exposé à des mouvements de terrain qui pouvaient être la cause de risque pour les usagers et les riverains situés en contre bas. Après le séisme de 2010, le site a été utilisé pour installer des abris temporaires et a été fortement dégradé.

Description

Le projet combine la sécurisation de la pente non protégée et l'aménagement d'un terrain multifonctions équipé de gradins pour les spectateurs, de vestiaires, d'un bloc sanitaire et d'une scène pour les performances socioculturelles. Le site a été doté d'une clôture qui permet théoriquement de sécuriser l'espace et de contrôler l'accès aux activités qui s'y déroulent. La clôture en maçonnerie a été dessinée avec deux larges accès, et inclut des ouvertures grillées qu'offrent une connexion visuelle entre la route et le terrain. La clôture à l'ouest est composée d'un grillage métallique qui permet de laisser dégagée une vue exceptionnelle sur la baie de Port-au-Prince.

Résultats

Malgré plusieurs parcours piétons des quartiers avoisinants débouchent dans les abords du périmètre d'intervention, le projet n'assure pas leur continuité et leur connexion avec les équipements à valeur public qui l'entourent (au nord une école primaire, au sud un petit marché de rue et une école primaire située de l'autre côté de la route). Ce fait, qui peut être considéré comme un défaut dans l'intégration du terrain à la trame urbaine, est probablement dû à la demande communautaire que le terrain multifonction porte sur l'ensemble de l'emprise foncière disponible et qu'il soit clôturé.

Pendant la période d'enquête le terrain était toujours accessible. En dépit de ça, le terrain fait l'objet majoritairement d'une utilisation en fin de semaine et pendant les jours festives (notamment le mardi gras, pendant l'enquête). Ceci est expliqué par les usagers avec la nécessité de préparer le terrain en terre battue avec de l'eau avant son utilisation, pour éviter un excessif soulèvement de poussière pendant l'activité (pour l'arrosage du terrain, l'eau de pluie est collectée dans un réservoir situé à côté des gradins). Entouré par très peu d'arbres, la majorité du terrain et les gradins ne bénéficient d'ombrage naturel, au contraire de la scène qui a été équipée avec un toit. Pour éviter les moments de température plus haute, les usages se concentrent tôt le matin et tard l'après-midi. L'usage majoritaire est fait

par des jeunes hommes d'âge comprise entre le 15 et le 45 ans. Lorsque utilisé, le terrain attire la présence de nombreux spectateurs. Entre eux aussi des enfants, qui grâce à la large dimension du terrain, trouvent aussi de l'espace pour jouer. Pendant la période d'enquête un pourcentage très faible d'usagers femme était présente sur le terrain.

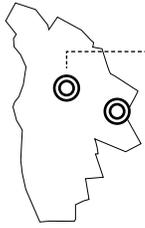
Si en semaine le terrain fait l'objet de peu de pratiques de loisir et sportives, nombreuses sont les activités qui s'adosent à la face extérieure du mur de clôture du terrain ; au nord, notamment, l'espace ombragé par des arbres d'envergure est lieu de rencontre et de jeu domino; à l'ouest et au sud-est, le commerce de rue anime les abords du terrain toute le long de la journée. Alors qu'avoir fournis le quartier avec un équipement de sport d'envergure constitue un atout pour les riverains, l'intégration de ces pratiques existantes dans la conception aurait augmenté l'impact « au quotidien » de l'intervention pour une majeure variété d'usagers.

Clot, accessible en voiture, présentant de grandes dimensions, l'équipement est mobilisé par la communauté pour organiser des événements de grande échelle (concerts, tournois de football) dont l'entrée peut être payante. Ces événements sont une opportunité économique pour les riverains comme ils rayonnent bien au-delà de la zone et attirent des habitants de tous les quartiers alentours.



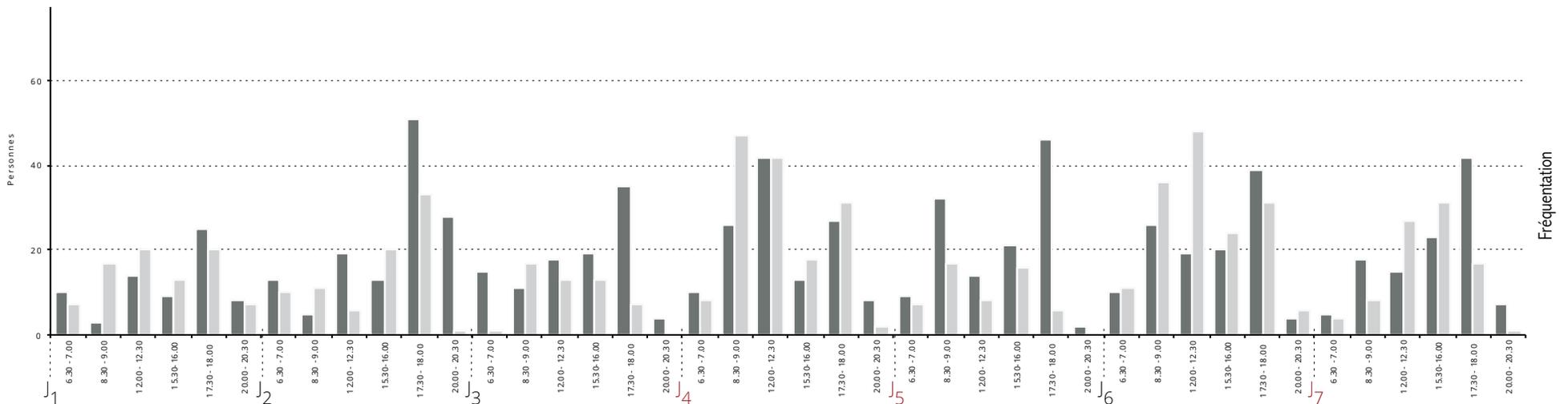
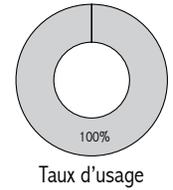
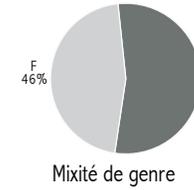
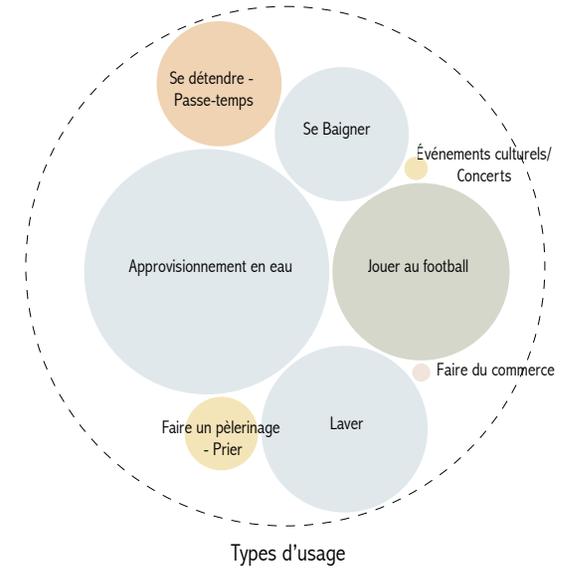
5. ESPACE PUBLIC DE LA GROTTE

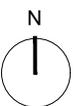
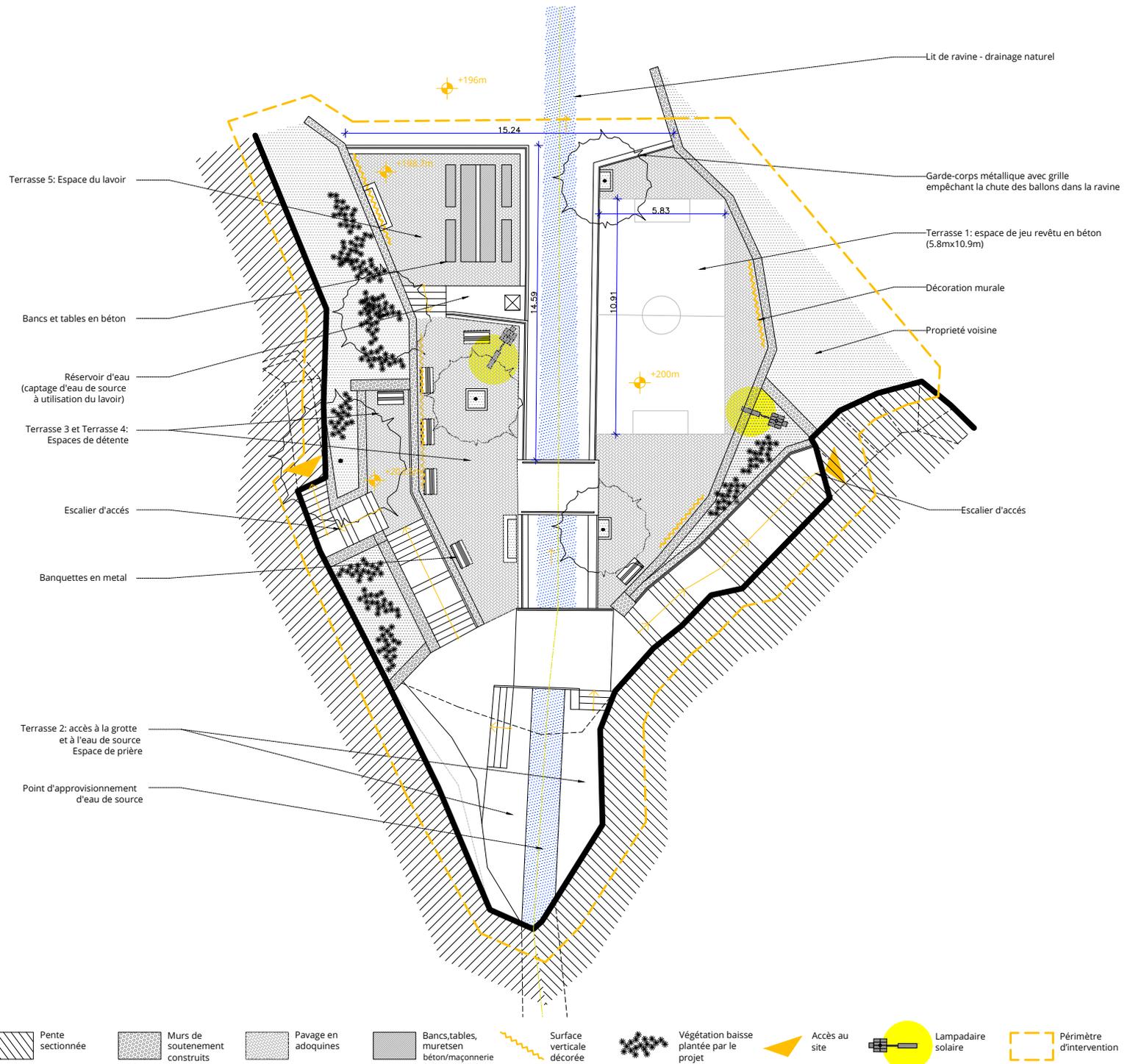
Rue La Grotte, Haut-Turgeau, Port-au-Prince



Localisation de l'intervention

Coordonnées GPS: 18.523773°, -72.322596°
 Année de construction: 2016
 Réalisé dans le cadre du: Menm Katye, Lòt Vizaj (Tounen Lakay III)
 Operateur: GOAL
 Composantes: Aménagement de source d'eau
 Périmètre d'intervention: 770 m2





Situation avant-projet (basée sur les documents de l'opérateur)

L'espace de La Grotte, ne donne pas seulement un accès à l'eau, c'est aussi un lieu sacré de pèlerinage religieux très connu dans la communauté de Turgeau et Debussy. L'espace de la Grotte se situe dans une faille géologique à environ 10m en dessous de ses chemins d'accès et comportait, avant son aménagement, des risques sanitaires (qualité de l'eau), anthropiques (violence sur les femmes isolées) et liés à la morphologie de la zone (dénivelé, glissement de terrain).

Description

L'intervention opérée par GOAL a prévu, l'aménagement de deux accès au site à moyen de deux larges marches escaliers, la sécurisation de l'accès à l'espace de la grotte et la création d'un périmètre de protection en amont de la source. A la sortie de la grotte, l'eau de source a été canalisée au centre de la faille et quatre plateformes sont construites sur les deux côtés afin de pouvoir accueillir différents usages simultanés. L'eau de source est canalisée pour l'alimentation d'un réservoir, dont l'eau est accessible par la plateforme dédiée à la lessive.

Résultats

Du fait de la multiplicité des usages abrités par ce lieu symbolique, la proposition architecturale prend le parti de concilier les usages liés à la présence d'eau (hygiène, mysticisme) et à aux pratiques socioculturelles. La Grotte est l'espace public qui présente la plus grande mixité de sexe et d'âge dans ses usagers : si la morphologie naturelle assure à l'espace des zones ombragées tout au long de la journée, la présence d'une source d'eau, d'un lavoir aménagé, des lieux de détente et d'un petit terrain multifonction (qu'au quotidien est utilisé comme espace sportif), le rendent un lieu très populaire parmi les habitants des quartiers alentours.

Malgré il soit joignable seulement à pieds et qu'il s'éloigne des principaux axes de circulation et commerciaux du quartier, il est estimé qu'il accueille en moyenne 200 personnes par jour. La dimension « locale » de l'espace, et le types d'équipements présentes semblent être à l'origine d'une forte présence de femmes et d'enfants entre 5-14 ans, accompagnés et non, tout le long de la journée.

A l'observation, les enfants, tachés de l'approvisionnement de l'eau domestique, s'arrêtent dans l'espace pour jouer et se rafraichir. Les femmes de dédient majoritairement la lessive. Ce dernier usage pendant les jours de lessive (samedi) peut déborder dans les espaces dédiés au loisir.

Le 100% des usagers interrogés estiment que l'espace soit un bon endroit pour se détendre

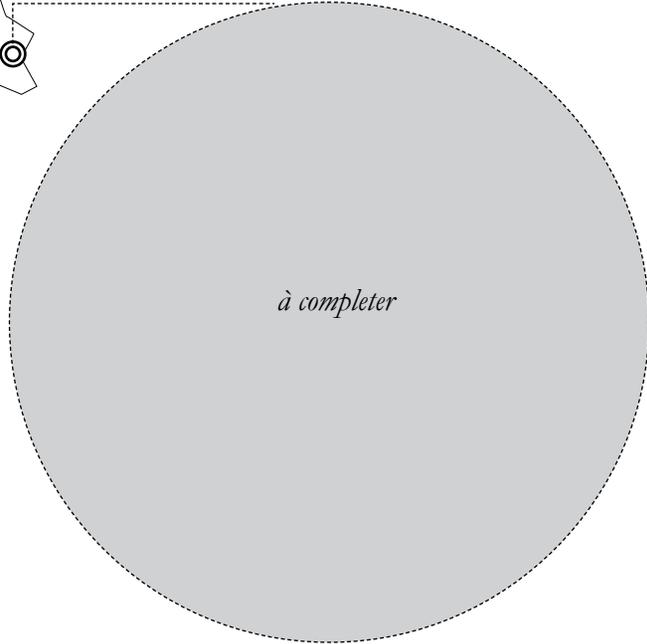
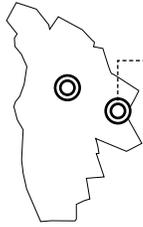
seules et en compagnie, pour observer et rencontrer les gens. La presque totalité des interrogés se sent en sécurité et considère l'espace sur aussi le soir grâce à l'illumination.

Le site est d'ailleurs fonctionnel, entretenu et utilisé jour et soir. Des poubelles ont été disposées et un petit service d'entretien a émergé à l'initiative de jeunes citoyens. Ce groupe installe les cadres du petit terrain de football lors que nécessaire et, pendant la période d'enquête, les lignes qui démarquent l'espace du terrain de football ont été rafraichies pour une majeure visibilité.



6. ESPACES PUBLICS LE LONG DE LA RAVINE LUCIEN

Cité Lucien, Haut-Turgeon, Port-au-Prince



Localisation de l'intervention

Coordonnées GPS: 18.521400°, -72.316560°

Année de construction: 2016

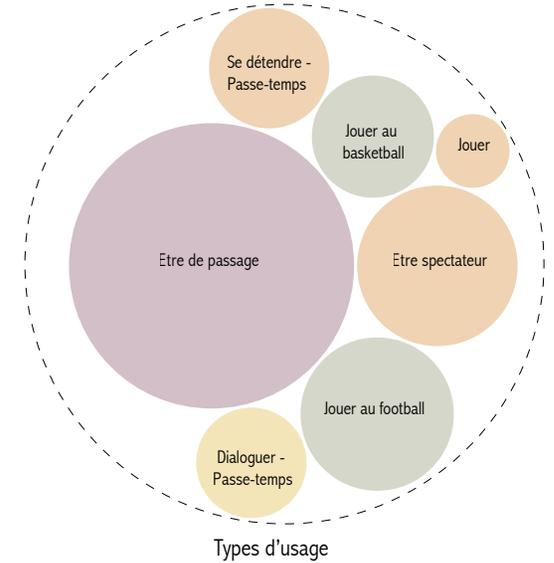
Realisé dans le cadre du:

Menm Katye, Lòt Vizaj (Tounen Lakay III)

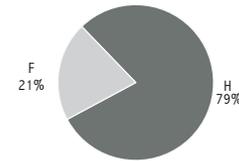
Operateur: GOAL

Composantes: Aménagement de ravine

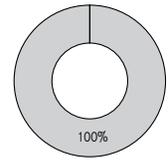
Périmètre d'intervention:



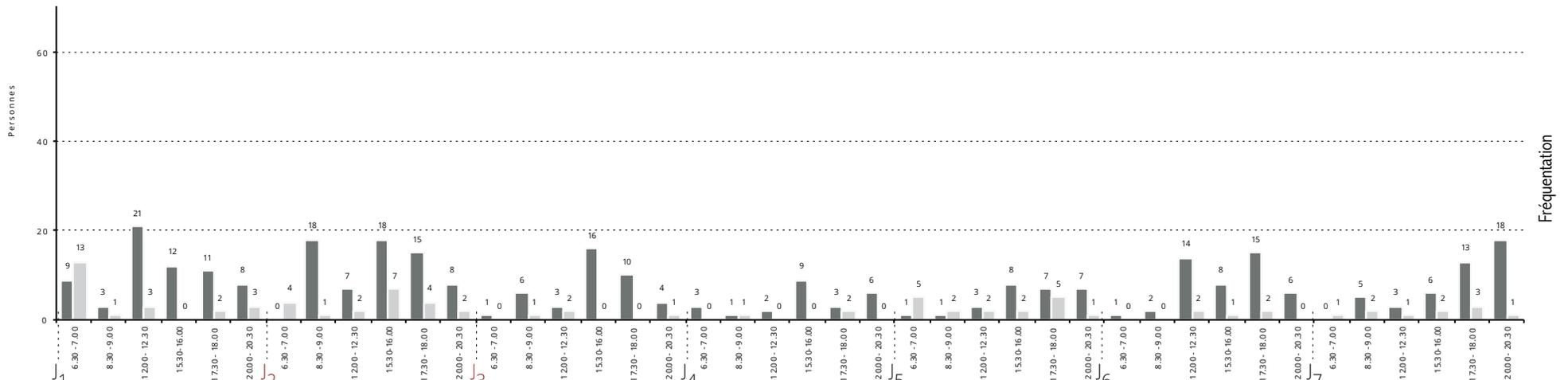
Types d'usage

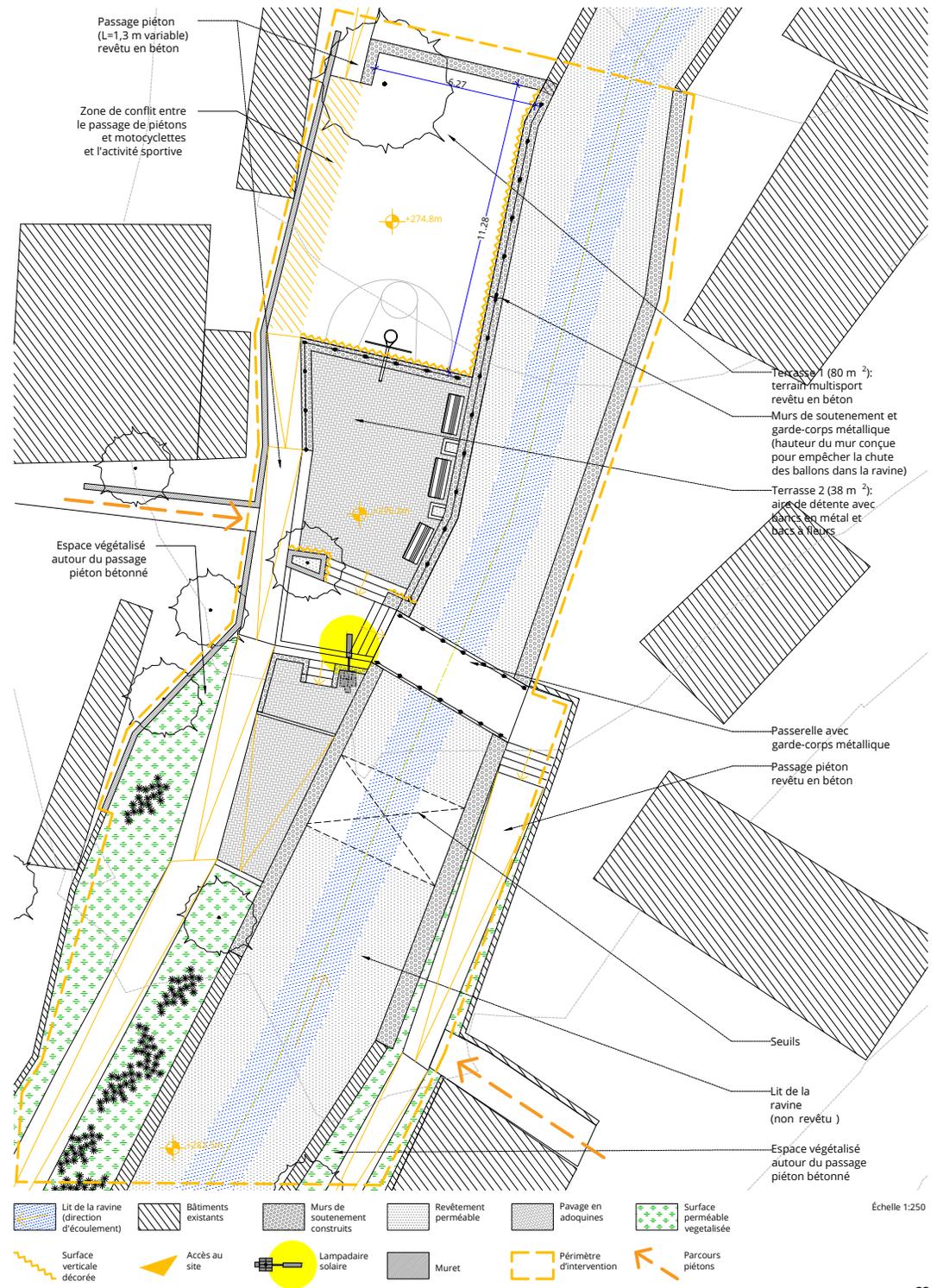
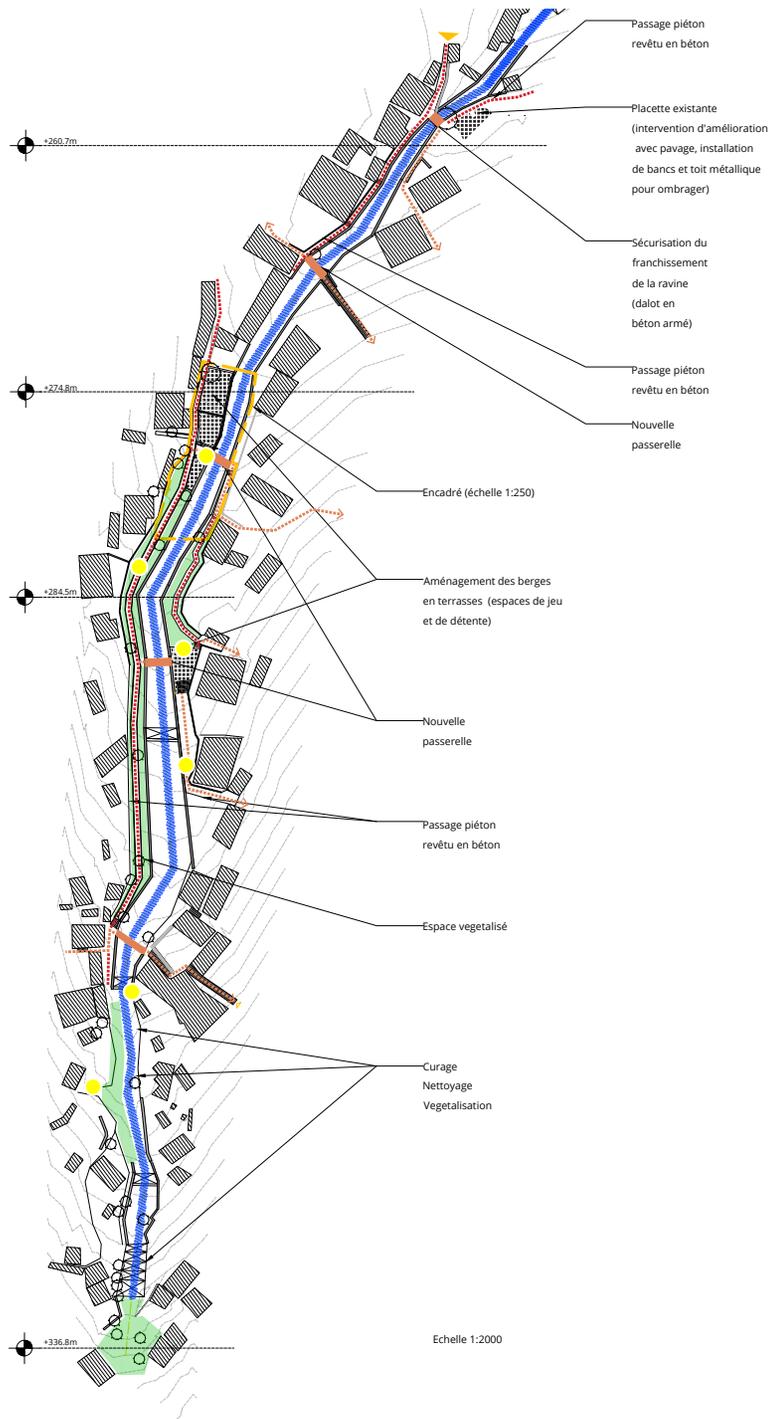


Mixité de genre



Taux d'usage





Situation avant-projet (basée sur les documents de l'opérateur)

Au milieu d'une trame bâtie très dense, accessible seulement à pieds ou en moto (les voitures s'arrêtent à 250 m de distance), le lit de la ravine constitue l'axe de circulation nord/sud de la zone de Cité Lucien et la limite entre Cité George et Cité Lucien. Axe de circulation, exutoire naturel pour les eaux pluviales, les rejets d'eaux usées et les déchets, le lit de la ravine était également espace ouvert "public" et abritait des usages récréatifs.

Description

L'intervention a permis la construction de 160ml de mur de soutènement sur une hauteur de 3m, le renforcement de 60 ml de mur sur une hauteur de 1.50m, la construction de trois nouveaux franchissements, le curage de la ravine, la création de seuils pour diminuer la vitesse de l'eau, la formalisation d'un chemin piéton et moto, la végétalisation des berges et l'aménagement d'espaces publics.

Résultats

Ce projet exemplifie la potentialité d'un projet de réhabilitation de ravine en associant la composante de mitigation de risque avec une réflexion sur l'accessibilité et l'amélioration de l'espace urbain.

L'amélioration de l'accessibilité de ce secteur est atteinte en créant des nouveaux parcours parallèles à l'axe de la ravine et des nouveaux franchissements dans des localisation de façon à connecter la maille existante, la rationaliser et sécuriser la circulation piétonne de la zone vis-à-vis des risques (le risque majeur étant le franchissement de la ravine pendant les pluies).

Le projet met en avant une réflexion sur la végétalisation de la section de la ravine/des berges. En remontant le lit de la ravine, alors que l'urbanisation se grade, la section de la ravine associe le parcours bétonné, à des aires à revêtement perméable, où des arbustes et des arbres ont été plantés.

Plus en aval, l'espace libéré grâce aux travaux d'aménagement de la ravine a été reconverti en espace public. Aménagées en terrasses, ces poches d'espace publics, bien que de dimensions très restreintes, présentent une grande mixité d'usagers et une multitude d'usages qu'il n'est pas possible de faire chez soi.

Lieux de rencontre, abritant des usages domestiques et permettant des activités sportives et ludiques, les berges de la ravine sont fortement valorisées et peu accaparées pour des usages privés. Ces espaces, fortement utilisés, bénéficient d'un mécanisme d'entretien géré par les riverains (ramassage des déchets, nettoyage et entretien des plantes). En effet aussi

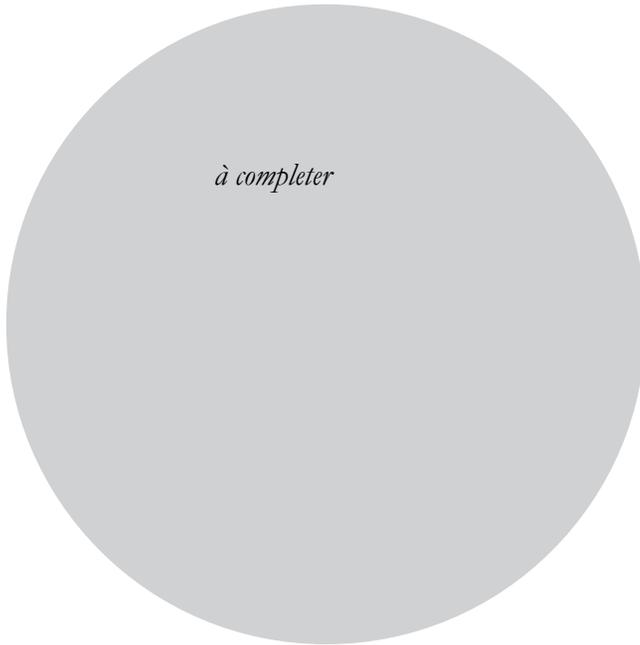
l'illumination avec panneaux solaire est toujours fonctionnante.

Par rapport à d'autres espaces de loisir l'on retrouve une forte présence d'enfants entre 8-15 ans. Ceci étant probablement dû à la dimension domestique que ces espaces assument.



7. AIRE DE JEU À KANAU

Ti-Savann, Port-au-Prince



Localisation de l'intervention

Coordonnées GPS: 18.519197°, -72.328809°

Année de construction: 2018

Réalisé dans le cadre du:

Operateur: GRET

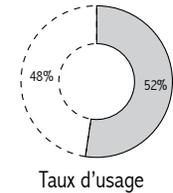
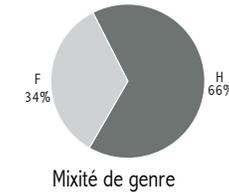
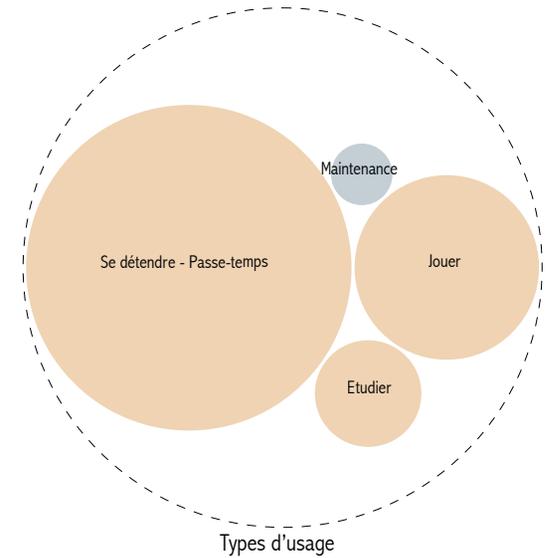
Composantes: Construction d'une aire de jeu

Situation avant-projet (basée sur les documents de l'opérateur)

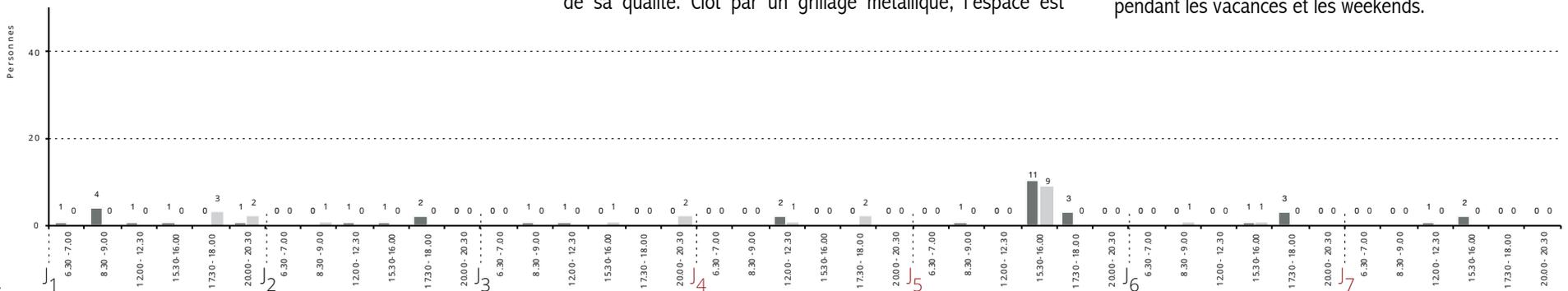
Le site de Kanau est une ancienne décharge située en amont du quartier de Turgeau à la limite urbanisée du Morne l'Hôpital. L'espace présente les restes d'un terrain de basket, a fait l'objet d'usages liés à la coupe du bois et à un captage d'eau plus en amont. L'objectif du projet était de valoriser et assainir la zone afin d'en renforcer son caractère naturel et de mettre en avant le cadre naturel et paysager, pour limiter l'urbanisation de la zone. Pour cela, le parti pris architecturale a visé à stabiliser la pente et à organiser l'espace par l'usage de matériaux recyclés (pneu), préserver les arbres et l'utilisation de revêtements de sol perméables.

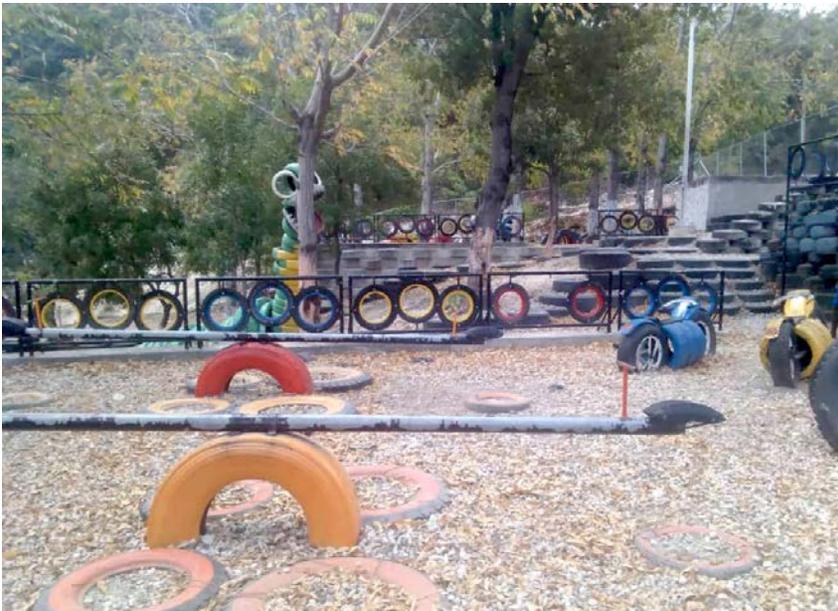
Resultats

Intégrant un bloc sanitaire, des jeux pour les enfants, un aménagement en terrasses équipées avec des bancs ombragés pour la détente et le rencontre, et un cadre paysager de grande qualité, l'espace de Kanau est victime de sa qualité. Clot par un grillage métallique, l'espace est



entretenu par un groupe communautaire de la zone qui, dans les derniers six mois, en a restreint l'accès pour en préserver la qualité. L'espace semble peu ouvert durant la semaine par crainte de dégradation et d'usages considérés comme intempestifs (rencontre de jeunes et de couple). Il fait en revanche l'objet de nombreux usages familiaux et accueille des petites activités commerciales (boissons, glaces, restauration) lors de son ouverture au public pendant les vacances et les weekends.





6. CONCLUSIONS

Sont présentées ci-après les recommandations qu'il est possible de tirer de l'analyse des interventions menées dans les espaces publics dans le but d'enrichir les réflexions dans le cadre de futures actions de ce type.

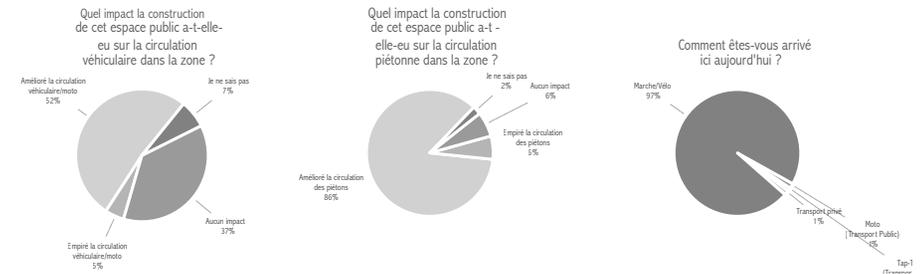
DIMENSION PHYSIQUE

L'impact sur le cadre physique des actions menées dans les espaces publics a été analysé selon trois critères : l'impact sur le niveau d'accessibilité du quartier, sur la mitigation des risques et sur le niveau de salubrité. Ces critères d'analyse ont été identifiés en fonction des priorités ressorties dans les démarches de planification urbaine menées dans le cadre des différents projets PARAQ.

Accessibilité : profiter des interventions sur les ravines pour améliorer l'accessibilité interne des quartiers

Réseaux hydrographiques naturels – trames bleues, les ravines sont aussi des axes de pénétration dans les zones les plus denses des quartiers ciblés. Certains projets ont d'ailleurs saisi avec succès l'occasion d'améliorer l'accessibilité des quartiers en liant les actions de sécurisation des ravines avec la création de voies piétonnes. De manière générale, 85 % des personnes interrogées estime que les interventions du PARAQ ont permis d'améliorer l'accessibilité piétonne des quartiers. C'est notamment le cas des travaux menés sur la ravine au niveau de Delmas 9, 11 et 13 où les berges ont été structurées en voies piétonnes et végétalisées. Ce travail a non seulement amélioré l'accessibilité, mais aussi permis de limiter la re-occupation des berges. Les travaux d'amélioration de l'accessibilité piétonne mené à Delmas et le long de la ravine Lucien semblent avoir également eu un impact sur le trafic des motocyclettes dans le quartier, qui se trouve facilité. Une activité qui ne va pas sans créer des conflits d'usage avec les piétons comme dans le cas de la Ravine Lucien où 29% des personnes interrogées déclarent que le projet à créer un risque lié aux motos.

Il est indispensable d'améliorer la mobilité interne et les connexions des quartiers précaires avec la trame urbaine de la ville. Les projets d'aménagement des ravines sont d'intéressantes opportunités de création ou de sécurisation de tracés. Il conviendrait par conséquent ne pas envisager ce type d'aménagement sans une réflexion d'échelle et une intervention sur la mobilité. Il convient également d'anticiper les conflits d'usage que cette nouvelle mobilité peut entraîner.

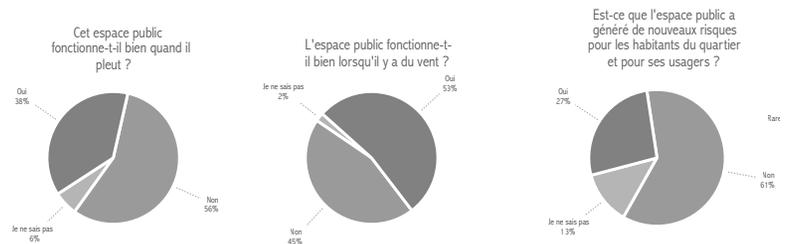


Mitigation des risques naturels : réfléchir l'aménagement des espaces publics et des ravines au-delà de la question du risque

La protection des habitants vis-à-vis des risques naturels est un objectif visé par l'ensemble des projets. Les usagers estiment ainsi que les espaces publics construits dans le cadre du PARAQ sont surs et restent globalement fonctionnels pendant les épisodes météorologiques (précipitation, grands vents).

L'impact des travaux de mitigation des risques semble être particulièrement important lorsqu'ils ont été associés à des opérations d'aménagement d'espaces publics. Domaine de l'État, les berges des ravines représentent l'une des rares réserves foncières disponibles dans les quartiers précaires. Des réserves foncières qui ont augmentées suite aux travaux entrepris par le PARAQ, comme dans le cas de la ravine Lucien, à Haut-Turgeon, où ont été aménagés un terrain de basket et plusieurs micro-espaces publics. Sécurisées, formalisées et accueillant des usages publics, les berges de la ravine Lucien ou de la ravine à Delmas 9, 11 et 13 restent largement non urbanisées. Au contraire à d'autres exemples (Ravine Nicolas à Christ-Roi, autre quartier d'intervention du PARAQ) où les berges récemment libérées et laissées « vierges » font l'objet d'une appropriation progressive qui laisse craindre une réurbanisation rapide.

L'aménagement de ces berges peut également être l'opportunité de végétaliser des territoires urbains denses et marqués par leur caractère minéral. Hormis le projet mené à Delmas, et dans une moindre mesure celui de la ravine Lucien, qui ont tenté de mener une démarche de végétalisation (vétiver, bambou, bananier), cette opportunité n'a globalement pas été saisie par les projets.



Il est important de comprendre et d'intégrer le caractère multifonctionnel des ravines dans les travaux de mitigation des risques qui y sont liés. Canal naturel d'évacuation des eaux de pluies, la ravine est souvent le seul « vide » de la trame urbaine. A ce titre, elle accueille des usages sportifs, sociaux ou économiques qu'il est important d'intégrer à la conception des ouvrages de mitigation des risques. Autre qu'une opportunité de créer des espaces publics dans des zones d'extrême densité, l'attribution de fonctions définies aux berges est un facteur de durabilité. Aménagées en espaces publics, les berges ne sont plus des espaces délaissés mais constituent une opportunité d'amélioration du cadre de vie.



La réhabilitation de la Grande Ravine de Delmas, opérée par la CRF, a permis la création d'un passage piéton et la création de poches d'espace public récréatif.

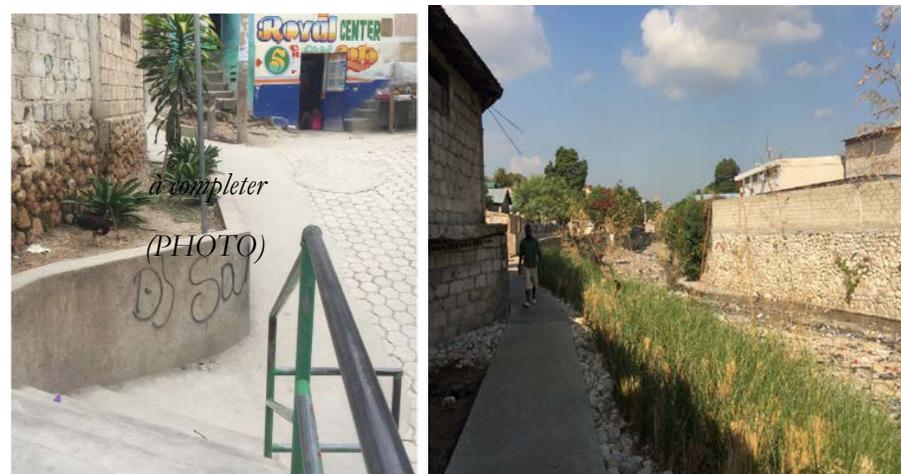
L'intégration de la mitigation des risques avec la conception architecturale afin de favoriser l'assainissement du quartier

Différentes stratégies ont été mises en place pour que les interventions dans les espaces publics contribuent à diminuer l'insalubrité des quartiers : canaux de drainage, curage des ravines, requalification des zones de dépôts des déchets, structuration des usages liés à l'eau.

Fort est de constater que les opérations menées n'ont pu que partiellement répondre à ce besoin. Une des explications de ce relatif échec est le manque de cohérence entre les périmètres d'intervention (le quartier) et ces problématiques qui méritent d'être traitées à plus grande échelle (bassin versant, ville, métropole). Toutefois, certains projets présentent des exemples de conception architecturale vertueuse qui permettent des pratiques limitant les risques sanitaires. C'est notamment le cas de l'espace de la Grotte dont la conception architecturale permet de séparer les eaux propres et sales ou du lavoir de Ti-Sous pour lequel le choix des matériaux et la nature des revêtements permettent d'éviter les eaux stagnantes.

De plus, la mise en valeur architecturale des sites permet une appropriation affective et symbolique qui incitent à l'entretien des équipements. Ainsi, les espaces considérés comme les plus « beaux » et les plus fonctionnels font l'objet de pratiques spontanées de gestion des déchets solides qui contribuent à l'assainissement des quartiers.

Il est important de concevoir les espaces publics au-delà des enjeux exclusifs liés aux risques et de tenir compte de la valeur ajoutée d'une conception architecturale soignée. La conception architecturale basée sur une analyse des pratiques et des usages permettra de renforcer la dimension pratique, symbolique et esthétique des interventions. La valeur donnée à l'ouvrage permettra d'en renforcer l'appropriation et l'entretien et donc la durabilité.



*à compléter
(PHOTO)*

DIMENSION SOCIALE

L'impact des actions menées, sur les pratiques sociales développées dans les espaces publics a été analysé selon trois (3) aspects : la capacité des espaces publics à répondre à des besoins de base des habitants ; la capacité à structurer et favoriser des usages multiples, simultanées et mixtes ; la capacité à améliorer le sentiment de sécurité.

La réponse aux besoins de base : concevoir des espaces publics en étudiant les pratiques et usages préexistants à l'intervention

90% des interviewés visite l'espace public entre deux et sept fois par semaine. Cette donnée décrit des espaces publics qui peuvent fortement se lier, chacun dans une façon différente, à la quotidienneté et aux besoins de base de leurs usagers. La bonne compréhension des usages et des pratiques quotidiennes, qu'étaient dans la majorité des cas préexistantes aux interventions, semble avoir mené les interventions vers des réussites.

Notamment, dans les cas de la Grotte, du terrain multifonction de Bas-Norgues, du lavoir de Ti-Sous, la partie prise architecturale qu'a permis d'apporter des solutions aux usages existants tout en améliorant aussi esthétiquement les espaces, a positivement impacté le quotidien usagers. Si peu de nouvelles pratiques sont apparues, les pratiques préexistantes ont été favorisées, facilitées et sécurisées. En résulte une fréquentation des espaces optimale.

Entre les tendances dans les fréquentations des espaces, sont enregistrées des fortes fluctuations entre les niveaux de la semaine et ceux du weekend. Ce fait, implique dans certains cas, un débordement de l'usage au-delà de l'espace dédié (c'est le cas des lavoirs), et dans autres, une sous-exploitation de l'espace construit (espace de Croix Desprez, équipement sportif d'envergure) dans certains jours. Dans les deux cas, la fonctionnalité globale de l'espace en résulte affectée de façon négative.

Les pratiques liées aux besoins de base recensées incluent aussi celles liées à la vie domestique. Les taux de fréquentations sont beaucoup plus importants dans les cas où les espaces publics permettent des activités privées domestiques que dans ceux exclusivement réservés aux sports ou aux loisirs. C'est notamment le cas de la Grotte et du lavoir de Ti-Sous, qui prévoient des espaces de lavage, de baignade et des points d'approvisionnement



en eau. A titre indicatif et durant la période d'observation, les espaces récréatifs (espace de Desprez, Bas-Norgues et Ti-Savanne) ont accueilli 11 fois moins d'usagers (327 contre 3630 personnes) que les espaces multifonctionnels (la Grotte, Ti-Sous et les berges de la Ravine Lucien) dont 63 % des usagers interrogés déclarent venir quotidiennement (contre 30 % dans les espaces de loisirs).

L'analyse des cas d'étude montre que l'espace public accueille également des nouvelles pratiques qui se lient à dimension collective et réunissent différents groupes d'âge et de genre. Il s'agit de foires artisanales, de rassemblements religieux, de tournois sportifs pour enfants et pour adultes ou de concerts, organisés par les riverains. Ces sont des initiatives liées au fait d'avoir un espace à disposition apte à ce type de rassemblements. Ces activités ne sont pas marginales puisque tous les espaces sportifs ou de loisirs accueillent de 2 à 6 événements par an. Vecteur de lien social et d'opportunités économiques, ces événements contribuent également à améliorer l'image des quartiers.

Il est important de concilier l'ambition qui vise à favoriser l'émergence de nouvelles pratiques, avec celle, réaliste et pragmatique, de faciliter celles existantes. L'expérience de laissez-passer qu'indépendamment de la qualité et de la pertinence, à priori de l'idée, il est difficile de créer durablement des nouvelles pratiques sur un espace existant.

Il est recommandé de structurer et faciliter les pratiques existantes en priorité puis de mettre en place les conditions de l'émergence de nouvelles dynamiques. S'ils sont adaptés aux besoins, pratiques et aux moyens des usagers, les espaces publics font l'objet d'une appropriation qui facilite leur durabilité.

Penser les espaces publics pour favoriser une plus grande mixité des utilisateurs : offrir aux catégories plus fragiles/femmes et aux enfants plus d'opportunités/ des espaces dédiés.

Les quartiers d'intervention se caractérisent par une forte densité bâtie, où l'espace public est rare. Il est donc important de concevoir ces espaces de manière multifonctionnelle, intergénérationnelle et accessible à tous et toutes.

Alors que l'analyse de la fréquentation des espaces publics montre une utilisation majoritaire des hommes pour les espaces multisports (90% homme et 10% femme), les espaces de la Grotte (46% femme et 54% homme) et du lavoir de Ti-Sous (67% femme et 33% homme) présentent une utilisation plus mixte de par le plus grand nombre de fonctions présentes dans ces espaces.

Cette situation est due au fait que, d'après l'enquête, les femmes utilisent principalement l'espace public pour la réalisation des tâches domestiques liées à la présence d'eau. Des hypothèses peuvent être avancées à justification de l'absence des femmes des espaces sportifs et de loisir, et notamment, les conventions socio-culturelles, la corvée domestique des femmes et, pour les jeunes femmes, la crainte sécuritaire. Toutefois identifier les raisons de l'absence des femmes dans les lieux de loisir et détente, demanderait une étude plus approfondie. Néanmoins, dans la conception des espaces avec présence d'eau, la sécurisation et l'agrément de la permanence des femmes dans l'espace et dans le déroulement des tâches domestiques, sont à considérer objectifs primaires de ce type d'interventions.

Parmi les espaces analysés, au quotidien, l'espace de La Grotte est l'espace dont les usages sont les plus mixtes car pensé pour accueillir des usages de type féminin (lavage des vêtements) et pour intégrer aussi des espaces de sociabilité et sportifs pensés pour les personnes âgées et les enfants.

Accueillant des terrains de basketball ou football, les espaces de loisir semblent avoir ainsi principalement pensés pour les hommes. Si ces pratiques ne sont pas exclusivement masculines, fort est de constater que l'usage des espaces publics, qui présentent peu d'espaces ombragés, durant les heures de la journée les plus clémentes est principalement le fait de jeunes hommes entre 15-45 ans. Alors que, parmi les espaces étudiés, il n'existe qu'une aire de jeux qui leur est dédiée, il est possible de noter une forte présence d'enfants

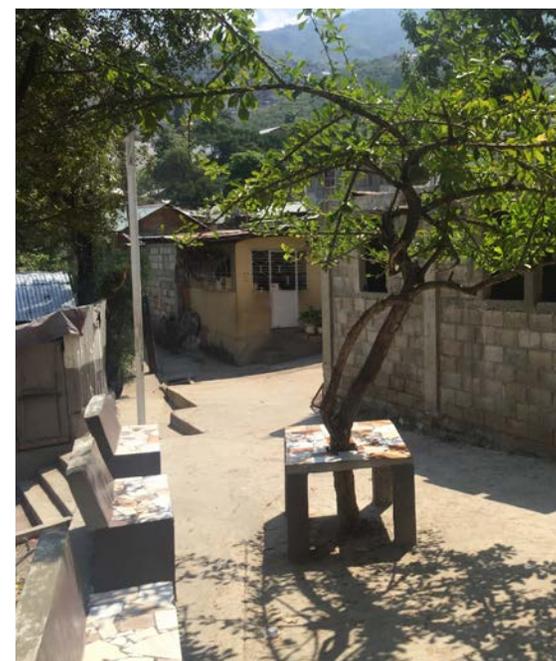
en deux cas ; en premier, lorsque les espaces ne sont pas utilisés par les hommes, soit durant les moments les plus chauds de la journée. Il s'agit d'enfant seules dont l'âge est compris entre 8-14 ans et deuxièmement, dans les espaces des lavoirs,

On note une fréquentation plus importante des femmes lors des événements exceptionnels (rassemblements culturels, prières, championnats) et durant les fins de semaine.

Il est recommandé de concevoir des ouvrages qui permettent des usages multiples et simultanés. Alors que les espaces sportifs sont des pré-requis à l'acceptation du projet par les hommes, les interventions dans l'espace public doivent aussi être pensées pour pouvoir accueillir les femmes, les enfants et les personnes âgées. Devenant spectacle, les pratiques sportives sont également l'occasion pour de nombreux habitants de venir observer et se réunir. Une pratique que les personnes interrogées qualifient de « moments de détente ». Aussi, les terrains de sport doivent inclure des espaces ombragés (arbres) et adaptés (bancs, tables, lampadaires solaires) afin de permettre simultanément le sport, le jeu des enfants, la réunion des parents, la réalisation des devoirs et l'organisation de rassemblements publics.

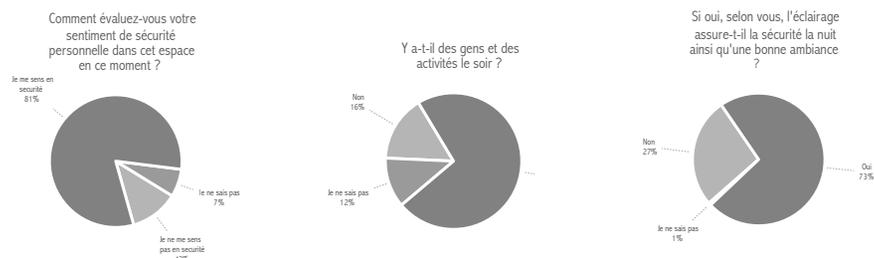


La Rue principale de Dantès/Deluy: l'intervention combine l'amélioration de l'accessibilité et la création d'espaces de détente (Opérateur: UCLPB, Projet: AIQIP)



Concevoir des espaces publics qui contribuent à améliorer le sentiment de sécurité

Alors que l'exiguïté, la sinuosité et le manque d'éclairage public des voies au sein des quartiers précaires peuvent contribuer à un sentiment d'insécurité, la présence d'espace publics le long des axes de circulation contribue positivement au sentiment de sécurité des riverains. L'espace public sert alors de repère et de point d'escale pour les cheminements piétons. 81 % des personnes interrogées dans le cadre de cette étude déclarent ainsi se sentir en sécurité dans les espaces publics aménagés par les projets PARAQ. Il est important de noter que ce sentiment est également partagé par 75 % des femmes interrogées.



Les principales sources d'insécurité perçues par les usagers sont liées à deux phénomènes systématiquement mentionnés : l'utilisation de l'espace par des jeunes dont les pratiques sont jugées non conformes (couple, « drogue », musiques, alcool ...) et le fait que les espaces publics de qualité attirent « des étrangers » (habitants des quartiers voisins). Toutefois, seulement 27% des usagers déclarent que les espaces publics ont généré de nouveaux risques et il n'est pas possible d'observer de corrélation directe entre ces craintes, les pratiques observées et les niveaux de fréquentation. Un espace tel que la Grotte, hautement fréquenté par « des jeunes », des hommes et des couples, présente un niveau de fréquentation important et mixte. Le constat est similaire sur l'espace de Ti-Sous et les espaces publics le long de la ravine Lucien. Au contraire, l'espace de Bas-Norgues exclusivement utilisé par des jeunes hommes, sans qu'il soit possible de dire si cela est dû au sentiment de sécurité ou au fait qu'il ne permet d'autres pratiques que celle du sport.

L'analyse réalisée laisse à penser que malgré les récriminations d'usages pour les espaces publics (usages non-conformes ou personnes étrangères) et les mesures proposées par les habitants dans certains espaces pour s'en prémunir (notamment, clôturer l'espace), les espaces publics ouverts présentent de meilleurs taux d'utilisation et de meilleurs niveaux de fréquentation.

DIMENSION ECONOMIQUE

L'impact sur l'économie des interventions dans les espaces publics a été étudié selon deux (2) aspects : la capacité des espaces publics à générer des opportunités, la capacité des espaces publics à valoriser économiquement le quartier, en regardant leurs impacts sur les prix de location/vente des logements.

Intégrer d'avantage la recherche des opportunités économiques dans la conception des espaces publics

La grande majorité des espaces publics attirent des pratiques économiques, principalement commerciales. Des usages qui sont le fait d'habitants de la zone, principalement des femmes, sous la forme de petits commerces de rue. Alors qu'aucun des espaces publics étudiés n'intègre d'équipement liés au commerce, ces vendeurs sont relégués sur la voie publique où ils déambulent ou s'établissent sous les zones ombragées, sur les bancs ou les trottoirs. Ces commerces tirent profit de la fréquentation, des activités domestiques (vente de savon et de produit d'hygiène), sportives ou de loisirs (vente de boissons et petite restauration) et de la valorisation paysagère de la zone (restaurant le long de la ravine à Delmas 9, 11 et 13).

à compléter

(PHOTO)

photos mixtes du lavoir et d'usages à Bas norgues ou desprez

Il est important d'avoir à l'esprit que les espaces publics représentent des opportunités de développement économiques. Il est recommandé d'anticiper ces opportunités économiques qui seront générées par les interventions afin de les intégrer dans le design des équipements.

accueillant un flux quotidien important de passant, les logements situés près de la ravine ont fortement été valorisés.

Il est important d'aborder la production des espaces publics comme un vecteur de valorisation des quartiers, du logement et par conséquent d'enrichissement des habitants des quartiers précaires.

Lier d'avantage les interventions dans les espaces publics avec les opérations d'amélioration du logement

Dans les cas d'étude analysés, les logements bénéficient d'un accès direct à la rue ou à des espaces publics sont fortement valorisés. Une valeur qui est d'autant plus forte si les espaces publics présentent un bon niveau d'assainissement et font l'objet d'une forte fréquentation. A titre d'exemple, longtemps perçu comme insalubre, exposés aux risques, la ravine au niveau de Delmas (9, 11 et 13) était un vecteur de dévalorisation des logements limitrophes. Au contraire, dès la fin des travaux il a été possible d'observer une valorisation importante de la valeur de vente et de location des logements. Bénéficiant d'un espace sécurisé, assaini et



La réhabilitation de ravine, opérée par Concern dans le quartier de Grande Ravine, intègre la mitigation des risques d'inondation avec la construction de nouveaux logements et avec la construction d'espaces publics.

La réhabilitation des ravines en milieu urbain dans le programme PARAQ : des exemples d'utilisation de l'infrastructure/des trames verts et bleus dans l'amélioration du cadre de vie des quartiers précaires.

à compléter



à compléter

PHOTO



à compléter

PHOTO

7. BIBLIOGRAPHIE

à compléter

